

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1. CONTEXTE DE RÉALISATION DU MÉMOIRE.</b>	<b>8</b>
<b>1. PRÉSENTATION DU STAGE.</b>	<b>8</b>
1.1. LE CASSE-TÊTE DU JEU DES ACTEURS.	8
1.2. UN STAGE POUR QUELLES RAISONS ?	9
1.3. LE DÉROULEMENT DU STAGE.	9
<b>2. CADRAGE ÉPISTÉMOLOGIQUE.</b>	<b>10</b>
2.1. LA GÉOGRAPHIE URBAINE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	10
2.2. LES AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES.	11
2.3. LA CONVIVIALITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS.	11
<b>PARTIE 2. CONTEXTE DE L'OBJET D'ÉTUDE : LE QUARTIER DES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN.</b>	<b>13</b>
<b>1. L'HISTOIRE D'UN QUARTIER NÉ D'UNE FUSION.</b>	<b>13</b>
<b>2. UNE VIE DE QUARTIER QUI A DU MAL À SE METTRE EN PLACE.</b>	<b>14</b>
<b>3. UN AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE ... ET APRÈS ?</b>	<b>16</b>
<b>PARTIE 3 : ÉTUDE ET ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ.</b>	<b>18</b>
<b>1. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.</b>	<b>18</b>
1.1. MISE EN PLACE D'HYPOTHÈSES COMME FIL CONDUCTEUR DE L'ANALYSE.	18
1.2. MÉTHODOLOGIE DE LA MISE EN PLACE DE L'ENQUÊTE.	18
<b>2. QUELS SONT LES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE ?</b>	<b>20</b>
2.1. PROFILS DES PERSONNES INTERROGÉES.	20
2.2. QUELS SONT LES BESOINS RECENSÉS ?	23
2.3. QUELLES SONT LES ATTENTES DES HABITANTS EN TERME DE CONVIVIALITÉ SUR LE QUARTIER ?	25
<b>3. QUE FAIRE DE CES RÉSULTATS : ANALYSE ET PRÉCONISATIONS.</b>	<b>28</b>
3.1. RÉPONSES AUX HYPOTHÈSES POSÉES.	28
3.2. PRÉCONISATIONS D'ACTIONS POUR REMPLACER LE THÉÂTRE EN BOIS.	31
3.3. POUR RÉPONDRE À LA QUESTION DE DÉPART : QUELLES SONT LES ATTENTES DES HABITANTS À LA SUITE D'UN AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE ?	33
<b>CONCLUSION.</b>	<b>34</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXES.</b>	<b>42</b>

# INTRODUCTION.

« Tout est éphémère, et le fait de se souvenir, et l'objet dont on se souvient »

Marc-Aurèle

Dans un contexte de développement durable et de durabilité, pourquoi vouloir parler de l'éphémère ? Tout simplement parce que, à mon sens, même si l'aménagement classique est fait pour durer, il ne dure pas éternellement. On dit souvent que « toutes les bonnes choses ont une fin », c'est aussi valable dans le domaine de l'aménagement, qu'il soit urbain ou rural : rien n'est éternel ! Certaines choses durent plus longtemps que d'autres bien évidemment, mais elles seront un jour détruites, pour telle ou telle raison, elles se démoderont ou se détérioreront avec le temps et finiront par ne plus être. C'est la raison pour laquelle je voulais traiter ce sujet et parler de ce type d'aménagement, qui va au delà de la contrainte temporelle, et qui permet d'avoir une autre vision de l'aménagement du territoire.

Ce mémoire s'intègre dans une formation de Master 2 Paysages Urbains, Stratégies et Médiation. C'est une formation professionnelle, du fait du stage long (4 à 6 mois) à effectuer, qui traite de l'ensemble des notions liées au Paysage, dont la définition donnée par la Convention Européenne du Paysage de 2000 est la suivante : « Une partie de territoire, tel que perçue par les populations et dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Il se veut être un mémoire en relation avec un stage de 5 mois effectué pour le Conseil de Quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Ce quartier d'Angers se situe à l'extrême Nord de la ville, est délimité :

- Au Nord par la Mayenne et l'île St Aubin, qui est un site naturel classé des Basses Vallées Angevines,
- À l'Est par la Maine,
- Au Sud par le CHU (Centre Hospitalier Régional Universitaire),
- Et enfin à l'Ouest par l'ancien aérodrome d'Angers-Avrillé et aujourd'hui par le parc Terra Botanica.

C'est un quartier principalement résidentiel qui est aujourd'hui une des seules réserves foncières restantes de la ville d'Angers. Il est d'ailleurs en constante évolution depuis 2007 du fait d'une vaste opération d'aménagement urbain qui regroupe le Plateau de la Mayenne et le Plateau des Capucins.

Le temps des projets d'aménagements de telle envergure reste long à l'échelle humaine, principalement pour les habitants et usagers qui doivent s'acclimater au quotidien avec les aspects plutôt négatifs de ceux-ci. Aussi, pour pallier à cela, le quartier a mis en place un aménagement éphémère dont le bilan a été très positif. Quelque chose d'éphémère, c'est quelque chose qui dure peu de temps, qui s'échappe, qui ne fait que passer, cela implique qu'au bout d'un certain temps, cette chose n'est plus. Pour ce qui est d'un aménagement éphémère, le but est donc de comprendre ce que les habitants et usagers ressentent lorsque celui-ci est retiré, en l'occurrence dans ce travail, il conviendra de comprendre quelles sont leurs attentes en termes de convivialité, puisque l'aménagement en question en était un vecteur.

Pour cela, ce mémoire sera divisé en 3 parties. La première partie portera sur le contexte de réalisation du mémoire afin de mieux comprendre la motivation de ce travail. La seconde partie sera basée sur le cadre de l'objet d'étude qui est le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin puisque son histoire aura des conséquences directes avec les résultats de l'enquête. Enfin, la troisième et dernière partie sera une synthèse de l'enquête qui a été menée au sein du quartier sur les lieux de convivialité.

# PARTIE 1. CONTEXTE DE RÉALISATION DU MÉMOIRE.

## 1. Présentation du stage.

### 1.1. Le casse-tête du jeu des acteurs.

Ce stage est un très bon exemple d'illustration de la problématique du jeu d'acteurs au sein d'une commune ou d'un quartier. L'initiative de ce stage vient du Conseil de Quartier, et plus précisément du groupe de travail sur le Vivre Ensemble. Au sein du Conseil de Quartier, fait partie de droit un représentant de la Maison de Quartier, en l'occurrence ici le directeur. La Maison de Quartier a donc proposé de m'accueillir dans ses locaux le temps de mon stage. Par ailleurs, un technicien de la ville d'Angers est présent pour le Conseil de Quartier afin de l'accompagner, de le conseiller et de l'aider dans certaines démarches, il s'agit d'un technicien de la Mission Citoyenne, un des services de la ville d'Angers prévu à cet effet. Aussi, c'est la ville d'Angers qui, en subventionnant les Conseils de Quartiers, subventionnent l'ensemble des coûts liés à ce stage et à ce travail d'enquête.

La Mission Citoyenne est un service de la ville d'Angers qui accompagne les Conseils de Quartier dans leurs démarches. Leur but n'est pas d'être omniprésent mais au contraire de laisser les membres du Conseil dans la plus grande autonomie possible, tout en les guidant un minimum. Le rôle du technicien présent pour le Conseil de Quartier reste ambigu puisqu'il doit uniquement guider le Conseil de Quartier dans ses démarches mais ne pas forcément les mettre en relation directement avec les autres services de la ville afin de les laisser dans la plus grande autonomie possible.

Le Conseil de Quartier est une obligation légale pour les villes de plus de 80.000 habitants, ce qui est le cas pour Angers où ils sont mis en place depuis 2003 sur les 10 quartiers de la ville. En général, les Conseils de Quartiers sont composés de 30 membres : 10 habitants tirés au sort sur les listes électorales ; 10 habitants tirés au sort sur une liste de candidature et 10 acteurs du quartier tirés au sort sur une liste de candidature. L'idée des Conseils de Quartiers est née de la constatation d'une augmentation des projets initiés par les habitants. Le but est donc qu'il constitue un socle de cette nouvelle participation afin de renforcer le lien social et la solidarité entre les habitants porteurs d'une démarche citoyenne, il remplit également une fonction consultative auprès des élus locaux.

La Maison de Quartier est un lieu qui a pour but de rassembler les habitants d'un quartier autour d'animations diverses. Le bâtiment est une structure municipale, mais le fonctionnement est souvent géré par des associations, ici l'Association Leo Lagrange Ouest.



Figure 2 : Logo Maison de Quartier Hauts-de-Saint-Aubin



Figure 3 : Logo association Leo Lagrange Ouest



Figure 1 : Logo ville d'Angers

## 1.2. Un stage pour quelles raisons ?

Ce travail d'enquête s'inscrit dans l'ensemble des travaux du Conseil de Quartier.

Le Conseil de Quartier des Hauts-de-Saint-Aubin s'est divisé en 3 groupes de travail :

- Le groupe « Vivre Ensemble » qui traite les questions de lien social et de convivialité ;
- Le groupe « Circulation » qui aborde les thématiques liées aux déplacements et au stationnement ;
- Le groupe « Projet Urbain » qui s'emploie à rassembler l'ensemble des projets d'aménagement qui sont mis en place ou qui sont à l'étude sur le quartier.

Le groupe « Vivre Ensemble », aux vues des réactions relativement négatives des habitants à la suite du départ du Théâtre en Bois, a décidé de travailler sur l'aménagement d'un lieu convivial au sein du quartier. Les membres de ce groupe ont donc eu l'idée d'interroger les habitants afin d'avoir leur avis sur le besoin d'un lieu convivial et sur les idées qu'ils peuvent se faire d'un lieu de ce genre. Le but étant, à terme, de créer un espace qui se veut convivial et pourquoi pas culturel afin de rassembler les habitants du quartier et de créer du lien social.

C'est donc pour réaliser cette enquête que le Conseil de Quartier m'a sollicité. Le travail se déroulera en 2 parties afin que l'enquête soit la plus complète possible. Il y aura d'abord un questionnaire à l'attention de l'ensemble des habitants, puis des entretiens réalisés avec les acteurs du quartier. L'objectif étant de voir si l'idée d'un lieu de convivialité sur le quartier peut être bien perçue par les habitants, si cela répond à un besoin, une nécessité, et encore comment ils imaginentraient un tel lieu.

## 1.3. Le déroulement du stage.

Le stage de 5 mois s'est déroulé en 4 temps principaux.

Le premier temps a été de me renseigner au maximum sur le quartier, sur le Conseil de Quartier et sur ses actions. Pour cela, j'ai dû lire plusieurs types de documents : comptes-rendus de réunions du Conseil de Quartier, livres sur le quartier (cf. Bibliographie), projet social de la Maison de Quartier qui se base sur des réalités du quartier. J'ai aussi découvert le quartier par moi-même en y faisant le tour afin de me faire ma propre opinion sur les problématiques qu'il comporte. Tout cela m'a permis de formuler des hypothèses sur le quartier en lien avec les questionnements du Conseil de Quartier.

La seconde étape a été de mettre en place une méthodologie d'enquête, c'est à dire non seulement de créer un questionnaire et une grille d'entretien, mais aussi de me positionner sur un planning à respecter, sur des méthodes de distribution et de réception des questionnaires, tout cela devant être validé par le Conseil de Quartier et plus précisément le groupe Vivre Ensemble. Pour cela, un rétro-planning a été nécessaire afin de coordonner la validation du questionnaire, son impression, sa distribution, dans un délai le plus court possible afin d'avoir un maximum de temps pour les 2 étapes suivantes.

La troisième étape a donc été la récupération des données. Les premières données récupérées ont été les questionnaires retournés par les habitants du quartier. Mais le nombre de retours étant insuffisant, j'ai moi-même été présente lors de plusieurs animations sur le quartier afin de questionner les habitants directement. De plus, j'ai réalisé pendant cette période des entretiens avec les acteurs du quartier afin d'avoir des visions différentes. Ces entretiens ont donc dû être prévu et menés pendant cette période afin de récolter l'ensemble des données. Je les ai aussi retranscrits sur informatique et j'ai enregistré l'ensemble des réponses au questionnaire sur un logiciel spécialisé et fur et à mesure que je les recevais afin de ne pas perdre de temps lors de la dernière étape.

La dernière étape a donc été d'analyser l'ensemble des données récoltées afin de répondre aux hypothèses posées et formuler des préconisations qui allaient dans le sens des résultats. Cette dernière étape comprend aussi la réalisation d'un rapport qui a été remis à la Maison de Quartier, au Conseil de Quartier, à la Mission

Citoyenne de la ville d'Angers et à tous les acteurs du quartier qui m'en ont formulé le souhait, c'est l'empreinte que je laisserais de mon stage. De plus, une réunion publique est prévue par le Conseil de Quartier afin de présenter les résultats de l'enquête aux habitants qui s'intéressent à ces problématiques et qui ont laissés leur adresse mail avec leur réponse au questionnaire.

## 2. Cadrage épistémologique.

### 2.1. La géographie urbaine dans l'aménagement du territoire.

La géographie urbaine, c'est l'étude des dimensions spatiales du phénomène urbain, comme elles sont perçues et vécues par les habitants de la surface de la Terre. Ses sujets d'études sont donc la ville et l'urbain, qui renvoient à des lieux, à des aires et à des formes spatiales particulières. L'expression de « géographie urbaine » est apparue dans les années 1900 par Jean Bruhnes qui l'utilise pour une communication lors d'un congrès de l'Association pour l'Avancement des Sciences : « Les villes sont de plus en plus étudiées comme des faits géographiques : parmi les phénomènes qui affectent la surface du sol, ne sont-ils pas des plus caractéristiques et aussi des plus variés ? C'est se distinguer du travail d'un Meuriot, car celui-ci ne s'est pas intéressé à ce point de vue morphologique et c'est se situer dans la perspective de la *Siedlungsgeographie*, ou étude des établissements humains, telle qu'elle s'esquisse en Allemagne » ("Le boulevard comme fait de la géographie urbaine", Schlüter, 1899).

En effet, il est vrai que l'Allemagne est un précurseur en ce qui concerne ces questions de la ville, elles y seront d'abord abordées à travers les notions de voisinage et de hiérarchie urbaine qui sont développées dans les travaux de Walter Christaller sur les lieux centraux. La notion d'urbanisme dans l'aménagement du territoire sera utilisée en France par le Baron Haussmann pour le renouvellement de la ville de Paris dans les mêmes périodes, mais c'est dans les années 1950 qu'elle prendra son essor avec le basculement de la population française des campagnes vers les villes. Pour les États-Unis qui, avec l'Allemagne et la France, sont les 3 pays qui ont fait émerger des courants de pensées de la géographie urbaine, il faut attendre la fin des années 1900 pour que l'école de Chicago s'intéresse aux problématiques de la ville et de l'urbain. Leurs travaux sont connus de par l'émergence de nouveaux modèles par John Anthony Burgess (modèle concentrique) ou Homer Hoyt (modèle sectoriel) entre-autres.

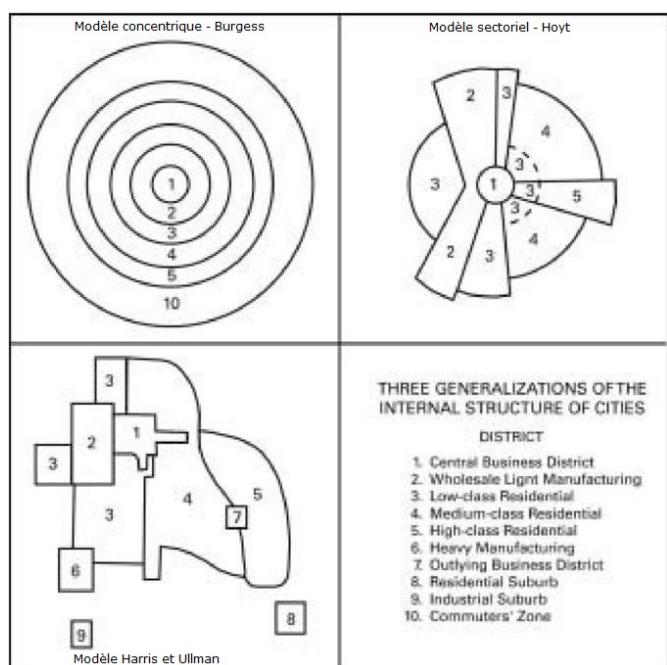


Figure 4 : Différents modèles mis en place par l'école de Chicago (Source : Annales de Géographie - Gilles Sénecal)

Suite à l'émergence des aspects sociaux, culturels et politiques des territoires dans les années 1970-80, on assiste à un renouvellement des approches des espaces urbains. Concrètement, les études sont de plus en plus portées sur les sociétés urbaines et leur organisation, et les thématiques abordées vont se focaliser sur la distribution de la population, les mobilités et les recompositions socio-spatiales. On accorde donc de plus en plus d'importance à l'Homme et aux sociétés comme acteurs de leur territoire.

Aujourd'hui, le paysage urbain est le reflet des sociétés et les outils de la géographie classique deviennent de plus en plus obsolètes dans la compréhension des phénomènes liés à l'urbain et aux villes. On se rend compte que la ville est un objet d'étude particulièrement complexe qui comporte autant d'idées que d'habitants. De



ces complexités, Jacques Levy en a déterminé le concept de l'urbanité qui renvoie au caractère urbain d'une ville qui, pour lui, est caractérisé par les deux notions de densité et de diversité.

## 2.2. Les aménagements éphémères.

« Telle une comète, l'éphémère n'est instantané que dans son irruption. N'oublions pas la traînée de matière derrière son passage et la pincée d'espoir dans les esprits – le rêve d'un retour. » (Cahier de méthodologie n°16 "Éternel éphémère", Karine Douplitzki, 2003).

L'Institut d'Architecture de Genève distingue 4 types de situations urbaines où la ville a recours à l'éphémère :

- L'éphémère assumé : il s'agit des réponses ponctuelles, uniques ou récurrentes, que les institutions mettent en place pour satisfaire certains besoins, sans contraintes excessives pour les habitants ou acteurs du lieu, comme par exemple les marchés, les fêtes, etc...
- Le provisoire qui s'éternise : il est lié à l'urgence de certaines demandes ou à la limitation des ressources disponibles à un moment donné, il s'agit de solutions temporaires qui sont alors trouvées dans l'attente de réponses définitives.
- Le provisoire face à l'incertitude : il s'agit des réponses à certains problèmes de société, dont la prise en charge comporte un caractère expérimental et trouve dans le provisoire un terrain propice.
- Le temporaire comme instrument stratégique : c'est le cas des aménagements éphémères dont le but est de modifier le regard qu'on les habitants et usagers sur un espace donné et de proposer une alternative à une situation urbaine particulière.

Les aménagements éphémères sont en fait des outils mis en place afin de mettre en valeur ou de créer un nouvel attachement à lieu donné, à travers une modification de la manière dont il est perçu par les usagers. Mais le fait que les aménagements éphémères soient nouveaux et encore expérimentaux jouent également un rôle fondamental. En effet, ils participent de près à l'innovation dans plusieurs domaines : ils sont largement en mesure d'influencer certaines pratiques de la ville, et certaines habitudes des habitants puisque leurs configurations spatiales impliquent les différentes possibilités de vivre l'espace qu'il occupe qui est souvent considéré comme l'espace quotidien. Ces aménagements éphémères peuvent également permettre de valoriser des lieux qui sont peu utilisés et peu fréquentés en créant de nouvelles habitudes sur ces espaces.

Au final, même s'ils ne sont pas faits pour durer dans le temps, les aménagements éphémères ont le pouvoir de modifier définitivement certains lieux, de par la mémoire et le souvenir qu'ils laissent aux personnes qui l'ont fréquenté. S'ils sont utilisés de manière adéquate et réfléchie, ils peuvent donner la possibilité de s'engager, de manière irréversible, dans un processus de développement durable.

## 2.3. La convivialité dans les espaces publics.

Selon le Dictionnaire Interdisciplinaire et Critique de la Participation l'espace public est défini comme « tout espace, au sens physique mais aussi virtuel du terme, accessible à tous et ayant la capacité de refléter la diversité des populations et des fonctionnements d'une société urbaine ».

Il reste tout de fois à combiner les enjeux de proximité comme les emplois, les commerces ou loisirs, avec les enjeux liés à l'intimité et au ressourcement qu'offrent les espaces naturels. Aujourd'hui, la résolution de ces tensions qui passe par la mobilité pose d'autres problématiques puisqu'elle entraîne un étalement urbain et des problèmes de pollution, mais aussi puisqu'elle se réalise au détriment de la mobilité piétonne qui permet de recréer un rapport sensible à la ville. Il s'agit donc d'ajouter une dimension plus qualitative à la définition de l'urbanité donné précédemment.

La convivialité peut être définie comme « un ensemble de qualités perçues, relatives au vivre ensemble au sein des espaces collectifs, telles que le confort, la liberté, l'ordre et l'appartenance ». Par ailleurs les pratiques de l'espace ne sont pas les mêmes d'une culture à une autre, elles ne seront pas les mêmes non plus en fonction de l'âge, de la profession ou du vécu des personnes. Aussi, une place publique ne sera pas conviviale pour une personne comme elle l'est pour une autre. La qualité et la convivialité d'un espace doit donc être construit socialement. Par ailleurs, certaines études ont pu montrer que, au delà des variations personnelles, les différentes perceptions de l'espace présentent un certain nombre de récurrences qui ont été utilisées pour poser certains principes pour des aménagements conviviaux.

Tout d'abord, l'aménagement d'un espace public de manière conviviale implique la distinction entre l'espace conçu, qui est défini par le projet et caractérisé par sa fonction et son statut, à l'espace vécu qui est celui que les habitants et usagers s'approprient. Ce sont donc les dimensions vécues, de l'affectif qui doivent être prises en compte dans la convivialité d'un espace.

Dans les travaux de Marcus ZEPF, 4 concepts sont à prendre en compte pour qu'un aménagement se révèle être convivial :

- Il faut que ses utilisations et son appropriation sociale soient en adéquation avec la fonction pour laquelle il a été mis en place : c'est le principe de congruence.
- Il faut que plusieurs diversités puissent être possibles ; diversité des usages, diversité sociale de par des commerces ou du mobilier urbain mais aussi diversité des configurations et des ambiances : c'est le principe de diversité qualifiée.
- Il faut que les éléments de l'espace interagissent avec leur environnement, de manière générale il faut que chaque entité entre dans un rapport de complémentarité avec son contexte afin que l'espace fonctionne de façon satisfaisante : c'est le principe d'adéquation.
- Il faut qu'il y ait un lien et une cohérence entre les différents éléments de l'espace public et, au delà, entre les différents espaces d'un quartier, il peut être une continuité des cheminements, un marqueur symbolique ou encore une cohérence des formes urbaines : c'est le principe de l'unité.

# PARTIE 2. CONTEXTE DE L'OBJET D'ÉTUDE : LE QUARTIER DES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN.

## 1. L'histoire d'un quartier né d'une fusion.

Le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin a une histoire très particulière dans le sens où il n'est considéré comme un quartier que depuis peu de temps, depuis 2007 plus précisément. C'est un quartier qui regroupe plusieurs anciens quartiers de la ville d'Angers qui sont relativement différents d'un point de vue de leurs fonctions urbaines. On retrouve la fonction résidentielle qui reste la principale dans les îlots Barra, Pannes, Jean Moulin, Capucins, ou Verneau. Elle est très présente sur le quartier mais cohabite avec une fonction économique et d'activité qui est concentrée autour du CHU et une fonction commerciale qui est très en périphérie. Ces différents îlots étaient donc des anciens quartiers d'Angers avant 2007, et avaient tous une histoire propre. Ces différentes histoires, on peut les imaginer à l'aide du livre « 40 mètres au dessus de la Maine : Racines d'un quartier d'Angers » qui a été écrit par l'Association des Capucins et qui regroupe des témoignages des anciens du quartier.

Parmi elles, l'histoire du quartier de Verneau reste une des plus particulières. En effet, Verneau était, avant 1900, un plateau agricole qui marquait la fin de la ville. Un défrichement se met alors en place pour aménager un champ de manœuvre pour l'armée puis un terrain d'aviation en 1908, et enfin une caserne militaire qui a été édifiée entre 1912 et 1920. Le début de l'urbanisation a proprement parlé se fait à partir de 1924 avec « le Potager Angevin », qui est une société mutuelle immobilière de jardins ouvriers. Mais c'est avec la crise du logement en 1945 que Verneau se développe. Une grande opération expérimentale de relogement se met en place à l'arrière du Potager Angevin, ce sont des logements extrêmement modernes,

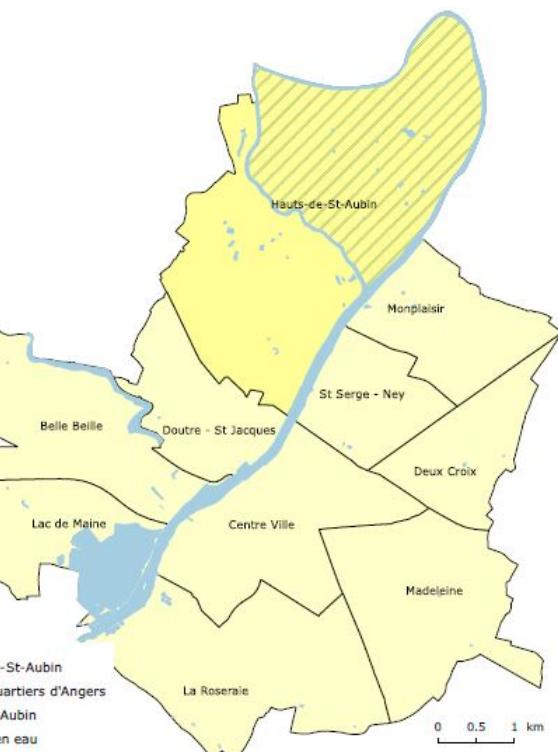


Figure 5 : Localisation des Hauts-de-Saint-Aubin par rapport aux autres quartiers d'Angers (Réalisation : Clara YOU)

standardisés pour que la construction soit la plus rapide possible, et dans l'esprit hygiéniste qui existait à l'époque. Ils permettent alors de reloger des personnes qui habitaient jusque là dans des logements insalubres des autres quartiers d'Angers.

Bien qu'il soit moderne, ce quartier reste un quartier d'habitats ouvriers, ce qui accentue la

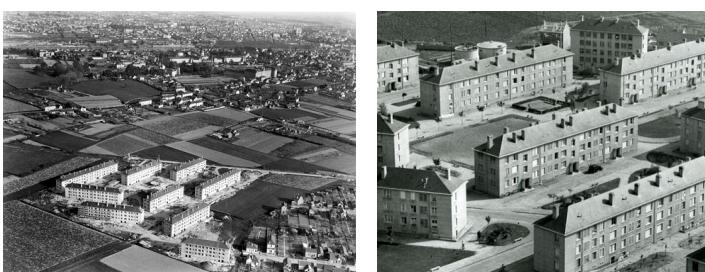


Photo 1 : Cité du Perrin-Verneau, 1945 (Source : Ville d'Angers)

ségrégation sociale de la ville, et c'est le contraire des 2 notions qui sont prônées aujourd'hui, à savoir la cohésion et la mixité sociale urbaine. C'est pourquoi plusieurs opérations de rénovations sont aujourd'hui mises en place dans les différents quartiers angevins ; dans les Hauts-de-Saint-Aubin, Verneau est le seul "ancien quartier" à être concerné. Ce sont alors 443 logements qui sont détruits et 500 qui sont reconstruits avec différents types d'habitats : logements privés, logements sociaux et accession à la propriété afin de favoriser un certain équilibre social.

C'est donc dans un but de mixité sociale que naît le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, en regroupant des quartiers complètement différents les uns des autres, certains d'habitats HLM, d'autres d'habitats plus anciens, ou encore des quartiers totalement rénovés ou même qui n'existaient pas en tant que tel auparavant.

## 2. Une vie de quartier qui a du mal à se mettre en place.

Le fait que le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin naîsse d'une fusion entre plusieurs anciens quartiers, ce sont des populations complètement différentes qui sont amenées à se mélanger. Ceci est d'autant plus vrai du fait que plusieurs opérations d'urbanisme sont mises en place dans différentes parties du nouveau quartier. La première qui a été évoquée précédemment, c'est l'opération de renouvellement urbain menée à Verneau qui va tendre à une nouvelle mixité de la population puisque les personnes qui habiteront les nouveaux logements ne sont pas forcément les personnes qui y habitaient avant, en partie à cause de la hausse des prix des logements qui est relative à une reconstruction. Mais d'autres opérations sont aussi mises en place : celles du Plateau de la Mayenne et de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Capucins. Le Plateau de la Mayenne est mis en place sur l'ancien aérodrome désaffecté et la ZAC des Capucins s'appuie sur la trame agricole présente afin de ne pas dénaturer le site, c'est à dire que plusieurs fermes qui étaient présentes sur le site sont conservées et intégrées au projet. Aussi, ces 2 projets accentuent la mixité sociale souhaitée pour le nouveau grand quartier des Hauts-de-Saint-Aubin par l'arrivée de nouvelles populations encore différentes.

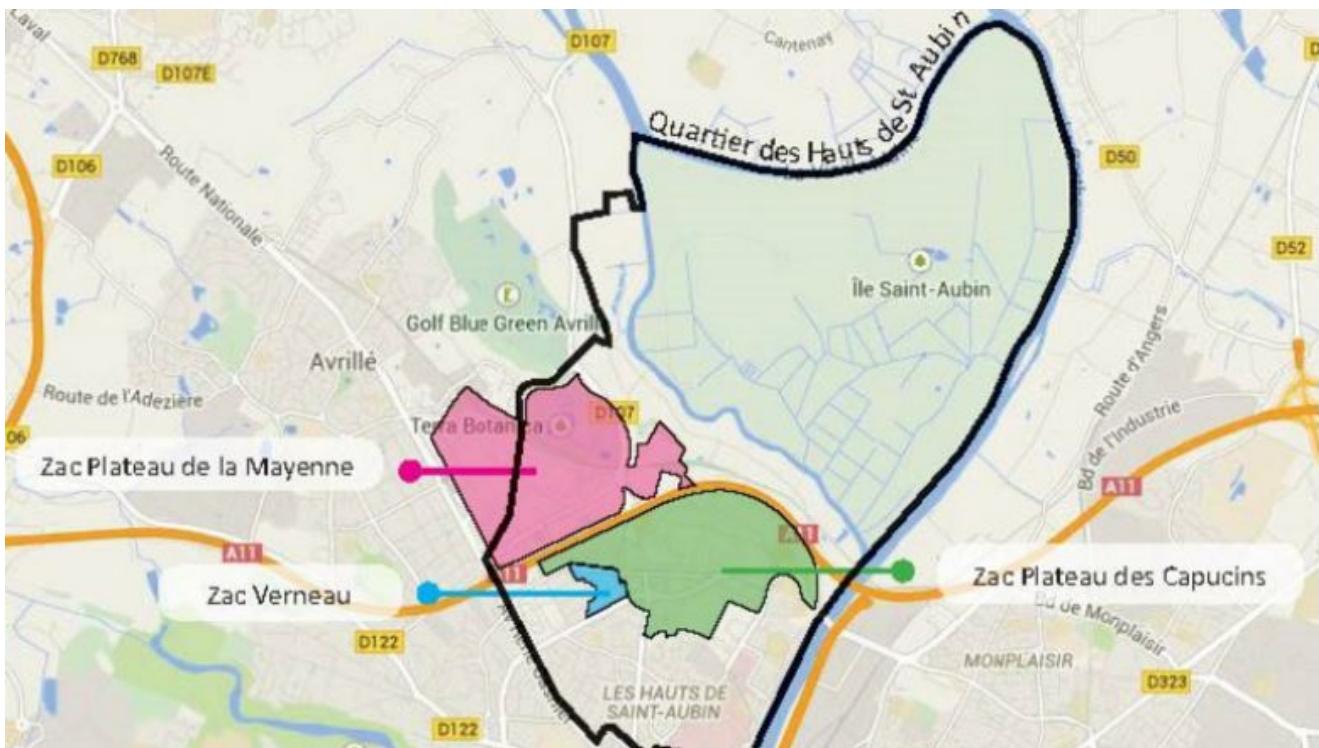


Figure 6 : Localisation des 3 projets d'aménagement sur le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (Source : Ville d'Angers)

En fait, on passe de plusieurs petits quartiers qui ont chacun un type de population différente, à un grand quartier avec une mixité sociale très importante dans presque chaque îlot. C'est à dire que la vie de quartier qui existait auparavant est totalement à recréer aujourd'hui. De plus, avec une opération à plus 4500 logements, c'est beaucoup de nouveaux habitants pour beaucoup moins d'anciens habitants, ce qui accentue cette problématique.

En plus de cela, le fait que le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin regroupe des îlots très différents les uns des autres fait qu'il n'existe pas aujourd'hui une identité pour ce quartier, mais peut-être des identités différentes pour chacun des îlots. En effet, la séparation entre les îlots est très marquée, d'une part, par les différents styles de construction mais aussi par la présence ou l'absence du caractère végétal puisque les îlots qui n'ont pas été rénovés en sont, pour la plupart, en partie dépourvu alors que, pour les nouvelles opérations d'aménagement, c'est un des principaux enjeux. Au final, cela créer une certaine coupure entre la nouvelle partie du quartier et l'ancienne.



Figure 7 : Place de la Fraternité (Source : Google Map)

En plus de ce certain manque d'identité du quartier, le regroupement de plusieurs îlots entraîne un manque de centralité. Concrètement, il n'existe pas aujourd'hui un véritable cœur de quartier comme on pourrait le concevoir. Le seul lieu qui pourrait, à terme, être considéré comme tel, c'est la place de la Fraternité sur laquelle on trouve différents commerces de proximité, presque les seuls qui sont présents sur le quartier, mais sa conception ne se fait pas ressentir comme celle d'une place centrale avec un objectif de rassemblement et de convivialité. Ce manque est d'autant plus présent que le quartier, en constante évolution depuis 2007, accueille de nouvelles populations qui sont demandeuses de services et commerces de proximité qui ne peuvent se mettre en place sans encore plus d'habitants. C'est donc un quartier en totale transition que l'on peut constater aujourd'hui.

### 3. Un aménagement éphémère ... Et après ?

Aux vues de son évolution, il a été décidé d'implanter une structure culturelle au sein du quartier, mais pour une date qui n'est pas encore véritablement connue aujourd'hui puisque, en 2013, on parlait de 2017 ou 2018, mais il n'y a toujours pas de projet en cours à ce stade. De ce fait, le Conseil de Quartier de l'époque a voulu donner un usage à l'espace qui était attribué à cet équipement sur le quartier, en l'occurrence la place de la Fraternité. Le but était alors d'abord de faire "patienter" les habitants avec un aménagement qui n'a pas lieu de durer mais qui fera le lien avec le futur équipement culturel. L'idée est donc de commencer à ouvrir la culture à l'ensemble des habitants du quartier afin qu'ils commencent à prendre leurs habitudes au sein du quartier et non en dehors.

Il a donc été décidé d'y implanter le « Théâtre en Bois ». Le Théâtre en Bois, c'est une salle de spectacles entièrement construite en bois et démontable en 4 jours environ. Le but est d'apporter la culture là où elle n'est pas présente avec l'aide de la compagnie Entrée Public qui est porteuse du projet et qui permet d'avoir une programmation plus importante que si elle n'était faite que par les associations du quartier. Cela n'empêche pas que la programmation soit mise en place par un comité d'organisation composé d'habitants, de membres d'associations et de représentants d'organismes culturels, en lien avec la Maison de Quartier. Le Théâtre en Bois a donc été inauguré les 12 et 13 Octobre 2013 et doit être présent jusqu'au 20 Avril 2014. Mais une deuxième saison a été signée aux vues du bilan plutôt positif qui en est ressorti. Au final, c'est un an et demi après son arrivée que le Théâtre en Bois partira du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, le 28 Avril 2015.



Photo 2 : Le Théâtre en bois (Source : Terri(s)toire)

Suite à ce départ, il a fallu réenvisager l'aménagement de la place de la Fraternité, toujours en attendant la structure culturelle actée pour 2017 ou 2018. Cette fois, c'est vers un artiste du nom de Lucas GRANDIN que le quartier va se tourner afin de réaliser une œuvre participative à installer sur la place. Cette œuvre qui se nomme le « Jardin Sonore » a été imaginée par l'artiste en collaboration avec des habitants du quartier par des ateliers. L'installation du Jardin Sonore a été faite à la suite du départ du Théâtre en Bois, c'est à dire en Juin 2015, inauguré le 20 Juin 2015. Mais cette nouvelle structure n'a pas autant enthousiasmé les habitants que la précédente. Elle est utilisée pour son côté pratique puisqu'elle est accompagnée de mobilier urbain comme des chaises, des bancs ou des petites tables en bois, mais elle n'est pas aussi appréciée que l'était le Théâtre en Bois. En fait, les habitants avaient pris des habitudes en allant au Théâtre en Bois puisqu'il était régulièrement animé et son départ a créé un manque sur le quartier.

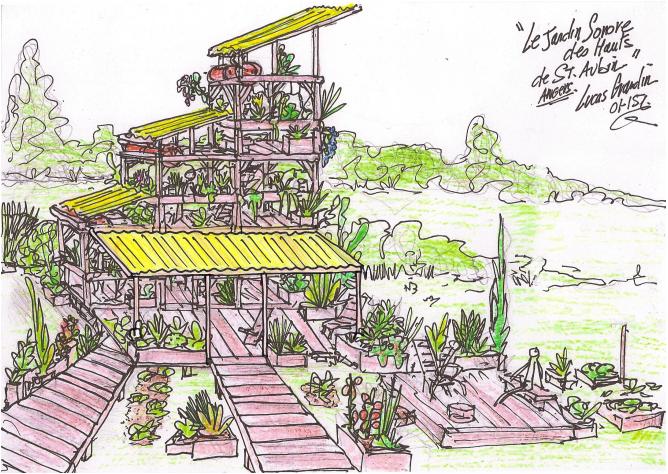


Photo 3 : Projet du Jardin Sonore (Source : Site de Lucas GRANDIN)



Photo 4 : Réalisation du Jardin Sonore (Source : Les Mauges en Anjou)

Il est difficile de comparer l'histoire du Théâtre en Bois dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin avec d'autres réalisations qui auraient pu être mises en place ailleurs. En effet, il existe beaucoup d'exemples d'aménagements éphémères en France ou dans le monde, mais pour la plupart, ils sont des aménagements qui reviennent chaque année ou qui sont remplacés continuellement. Prenons l'exemple de Lausanne-Jardins qui est une manifestation où des jardins et espaces verts sont mis en place dans le centre de la ville de Lausanne le long de la friche ferroviaire pendant plusieurs mois afin de modifier le regard des habitants sur l'art des jardins et sur l'environnement urbain. Cette manifestation est très appréciée par les habitants



Photo 5 : Lausanne-Jardins édition 1997 (Site Lausannejardins)



Photo 6 : Lausanne-Jardins édition 2014 (Source : Architravel)

donc elle peut créer un vide lors de l'enlèvement des jardins, mais c'est une manifestation qui a lieu tous les 5 ans et certains jardins tendent à être pérennisés, contrairement à l'aménagement du Théâtre en Bois qui est resté pendant un an et demi et qui est parti définitivement.

Aujourd'hui, la place de la Fraternité accueille toujours le Jardin Sonore mais il semblerait que le Théâtre en Bois reste dans l'esprit des habitants du quartier une expérience à renouveler ou à repenser car ils s'y étaient largement attachés et ressentent peut-être aujourd'hui un manque des animations et manifestations qui y étaient proposées. C'est dans ce contexte quelque peu incertain, de ne pas savoir précisément le ressenti de la population et de ne pas savoir non plus si il sera

réellement créé une structure culturelle, que s'intègre l'enquête réalisée au cours de mon stage, mais c'est aussi dans ce contexte où les aménagements éphémères sont encore peu expérimentés que se présente cette étude.

# PARTIE 3 : ÉTUDE ET ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ.

## 1. Méthodologie de l'enquête.

### 1.1. Mise en place d'hypothèses comme fil conducteur de l'analyse.

En débutant ce stage et en étudiant le quartier et son histoire, je me suis posée plusieurs questions que j'ai formulée en 3 hypothèses à vérifier lors de l'analyse de l'enquête. Ces hypothèses ont été un fil conducteur de ce travail puisqu'elles m'ont guidée dans le choix des questions à poser dans le questionnaire et seront un guide pour l'analyse de celui-ci.

La première hypothèse concerne la place de la Fraternité, qui est, à mon sens le lieu central du quartier du fait de sa situation géographique, de la présence de commerces et de services, mais également puisqu'elle était le lieu où se trouvait anciennement le Théâtre en Bois qui a été un grand succès et qui est aujourd'hui un peu regretté par les habitants. Il me semble donc que la place de la Fraternité pourrait être le lieu le plus adapté, de part sa fréquentation, pour aménager un espace convivial, voire culturel si les habitants en expriment le besoin. Par ailleurs, le fait que le quartier soit en constante évolution, les habitants peuvent ressentir le manque du nombre de commerces et l'absence d'un marché sur le quartier.

La seconde hypothèse concerne l'aménagement du quartier puisqu'en général, ce genre d'opération d'aménagement n'est pas très bien vécu par les personnes qui habitent le quartier depuis un certain nombre d'années. J'imagine donc que les habitants les plus anciens préféreraient leur quartier tel qu'il était avant et non tel qu'il est aujourd'hui. De plus, je suppose que l'identité du quartier n'est pas totalement mise en place et que les habitants des « anciens îlots » qui n'ont pas été réaménagés, ne se sentent pas spécialement concernés par l'aménagement du quartier et par son évolution globale.

Enfin, la troisième et dernière hypothèse concerne les lieux de convivialité au sein du quartier. Je suppose que, suite au départ du Théâtre en Bois, qui était un lieu fédérateur sur le quartier, il manque aujourd'hui un ou des lieux de convivialité afin de réunir et rassembler les habitants. De plus, j'imagine que les lieux fréquentés par les habitants ne seront pas les mêmes en fonction de leur îlot d'habitation. Si cette hypothèse s'avère exacte, il faudra donc voir quels sont les lieux sur le quartier qui pourraient être aménagés en lieu de convivialité de telle sorte que l'ensemble des habitants du quartier puissent en profiter.

### 1.2. Méthodologie de la mise en place de l'enquête.

L'idée d'une enquête a d'abord été décidée par le Conseil de Quartier. Le groupe « Vivre Ensemble » avait au préalable posé les bases afin que l'enquête soit totalement en accord avec les objectifs du Conseil.

La motivation de ce travail a été définie comme étant de créer et développer les liens sociaux dans un quartier en pleine transformation et qui accueille de nouveaux arrivants. La finalité de l'enquête est donc de

créer un ou des lieux « ouverts à tous », fédérateurs, qui permettraient les rencontres et seraient accueillant grâce à un aménagement et une animation adaptée, ceci afin de répondre à cette problématique de convivialité.

Cette enquête a donc pour but premier de recueillir l'avis et les propositions des habitants sur les espaces publics qu'ils connaissent et qu'ils fréquentent au sein du quartier afin d'identifier ceux qui pourraient devenir des lieux fédérateurs et de convivialité, mais également connaître ce qu'ils aimeraient y trouver afin qu'ils soient plus attractifs et accueillants

Certains points ont donc été prévu à l'avance, comme le fait de réaliser une enquête en 2 parties : une partie questionnaire pour les habitants du quartier et une partie entretien pour les acteurs du quartier. Certaines interrogations ont aussi été formulées afin d'avoir un questionnaire qui puisse répondre aux interrogations des membres du Conseil de Quartier. Un taux de réponse d'approximativement 5% a été envisagé, soit 362 réponses sur une population dans le quartier de 7500 habitants de plus de 18 ans.

Pour ce qui est du questionnaire en lui-même, j'ai donc repris les différentes interrogations et les ai reformulées en une ou plusieurs questions si cela était nécessaire. L'objectif du questionnaire étant principalement qualitatif, il est nécessaire d'avoir des questions ouvertes, mais j'ai essayé d'en insérer le moins possible afin que les habitants puissent y répondre le plus facilement et rapidement possible. Les résultats du questionnaires seront analysé à l'aide du logiciel d'enquête Sphynx dans lequel je rentrerais l'ensemble des réponses qu'il pourra regrouper entre-elles beaucoup plus rapidement que si cela avait été fait manuellement.

Le premier groupe de questions concerne l'identité de la personne qui répond : il me permettra de faire des liens entre les réponses en fonction de l'âge, du sexe, du lieu d'habitation ou de l'ancienneté dans le quartier, c'est donc une partie très importante, très rapide (voire la plus rapide) et très facile à répondre. Le deuxième groupe concerne la vie dans le quartier, ses évolutions, les habitudes qu'ont les habitants sur le quartier : il me permettra de comprendre la vision qu'ont les habitants de leur quartier et de localiser des lieux conviviaux fréquentés sur le quartier. Le troisième groupe concerne les besoins qu'ont les habitants sur le quartier en terme de convivialité et d'animation culturelle : il me permettra d'identifier si un besoin de lieu convivial et culturel est présent sur le quartier et de voir, s'il existe, comment les habitants voudraient qu'il soit traité. L'idée donc, du déroulement du questionnaire, étant de commencer par des questions très large et simples à répondre pour finir par des questions beaucoup plus précises afin qu'il y ait une certaine logique et que l'enchaînement des questions soit cohérent, ce qui facilitera ensuite les réponses des habitants. De plus, mettre la partie sur l'identité de la personne en premier est un choix afin que les premières questions n'aient pas besoin directement d'un certain degré de réflexion, ce qui pourrait faire peur à certain.

En ce qui concerne le mode de diffusion, il a été décidé que la passation principale se fera à l'aide d'une entreprise professionnelle qui pourra distribuer les questionnaires dans la totalité des boîtes aux lettres des habitants du quartier, ce qui aurait été plus compliqué si je l'avais fait moi-même du fait d'une forte présence de logements collectifs dont l'accès est réglementé. Cette technique ne permettra pas d'avoir un échantillon représentatif de la population du quartier, mais elle aura l'avantage de restreindre les réponses aux personnes qui sont intéressées par la vie et l'avenir de leur quartier. Pour ce qui est du retour, des urnes ont été installées à la Maison de Quartier, au Relais Mairie, à la Bibliothèque et à l'école Nelson Mandela. Pour le reste, je serais présente lors de plusieurs manifestations et animations sur le quartier, ce qui me permettra de pouvoir discuter avec différents habitants, de les guider dans leurs réponses, et de les renseigner sur le Conseil de Quartier et ses missions.

Par ailleurs, il aurait été complexe d'avoir les résultats de l'enquête totalement représentatifs de la population. En effet, le dernier document disponible concernant les statistiques du quartier date de septembre 2015 et concerne les données du recensement INSEE de 2011. Depuis 2006, avec l'aménagement du Plateau de la Mayenne, le quartier est en constante évolution avec plusieurs immeubles détruits et un plan d'aménagement de 4500 logements qui est en cours de réalisation ; donc une nouvelle population qui s'installe sur le quartier petit à petit. Aussi, les données de 2011 ne peuvent plus être représentatives de la situation actuelle du quartier.

Pour ce qui est de la présentation globale du questionnaire, on peut voir (cf. Annexe 2) qu'il a été mis sous forme d'un A4 plié en A5 afin qu'il soit le plus agréable possible à remplir.

En plus de ce questionnaire qui touche les adultes, un questionnaire pour les jeunes entre 10 et 18 ans a été mis en place. La méthodologie reste la même et les questions sont relativement similaires mais plus adaptées aux jeunes. Ce dernier sera rempli uniquement lors des manifestations et animations du quartier. Les résultats ne seront pas traités indépendamment mais certaines données pourront être utilisées pour confirmer ou infirmer les résultats du questionnaire adulte.

En ce qui concerne les entretiens, une grille a été mise en place (cf. Annexe 1) pour que chaque entretien soit basé sur les mêmes questions afin de pouvoir les analyser correctement et d'en extraire un maximum d'informations. Ces entretiens seront réalisés avec des acteurs du quartier, qui ne sont pas forcément des habitants, donc avec une vision différente du quartier. Le but étant d'avoir des résultats plus qualitatifs et qui pourront compléter les résultats du questionnaire, donc avec les mêmes thématiques pour ces 2 moyens d'enquête. Pour se faire, l'idée est de choisir des acteurs de différents domaines : associations, commerçants, enseignants, professionnels de la ville ou de l'aménagement ... La grille d'entretien présentée ci-dessous n'est qu'un prétexte à la discussion puisque le but d'un entretien n'est pas de poser des questions précises mais plutôt d'avoir une conversation, un débat afin que l'interlocuteur donne son avis sur les différentes problématiques. Les questions devront s'insérer naturellement au fur et à mesure de la conversation.

## 2. Quels sont les résultats de cette enquête ?

### 2.1. Profils des personnes interrogées.

Tout d'abord, il faut savoir que 193 questionnaires ont été remplis par les habitants du quartier. Parmi eux, 15 sont inutilisables, soit car la personne n'habitait pas le quartier et ne le fréquentait pas, soit car la personne a répondu à trop peu de questions, soit car elle a été remise après la date limite fixée. Au final, l'analyse se fera donc sur 178 questionnaires, soit 2,5% des habitants majeurs du quartier. Ce chiffre est relativement faible mais reste cohérent avec la distribution du questionnaire dans les boîtes aux lettres. En effet, ceux qui ont été complétés directement avec les habitants ont donné des taux de réponse beaucoup plus importants mais qui n'a pas pu être calculé (pas de prise en note des personnes accostées). Concernant les autres moyens d'enquête, 9 entretiens ont été réalisés avec différents acteurs du quartier et 7 questionnaires ont été remplis par des jeunes du quartier de moins de 18 ans.

Ces questionnaires ont été complétés de différentes manières :

- 52 questionnaires ont été remplis sur internet par un formulaire Google mis en ligne, dont 20 suite à un mail envoyé à l'ensemble des adhérents de la Maison de Quartier,
- 58 questionnaires ont été retournés dans les urnes prévues à cet effet,
- 50 questionnaires ont été remplis lors de la fête du quartier "Jour de Fête" qui s'est déroulée le samedi 28 mai 2016,
- 11 questionnaires ont été remplis lors des soirées d'été organisées par la Maison de Quartier (le 2 et 8 Juillet 2016),
- 7 questionnaires ont été remplis à l'occasion des Filets Solidaires organisés tous les mercredis midi à la Maison de Quartier.

Les questionnaires jeunes ont été complétés uniquement lors d'animations sur le quartier donc à l'occasion de Jour de Fête et des soirées d'été. Pour les entretiens, ils ont été réalisés individuellement et sur rendez-vous.

Pour ce qui est des résultats bruts, on peut déjà affirmer que les femmes répondent majoritairement au questionnaire puisqu'elles représentent 65,7% des répondants. Ayant été régulièrement au contact des habitants, à leur demander de remplir le questionnaire, j'ai pu remarquer que la plupart du temps, les hommes précisent que c'est leur femme qui a répondu ; j'imagine que cela a été de même pour les questionnaires reçus dans les boîtes aux lettres, ce qui explique cette forte différence.

Pour ce qui est de l'âge, on peut apercevoir dans le tableau ci-contre (Tableau 1) que les moins de 25 ans et que les plus de 75 ans sont les catégories les moins représentées. Cela ne caractérise pas la réalité du quartier mais plutôt la réalité de la pratique du quartier. En effet, entre 18 et 25 ans, les pratiques quotidiennes se font principalement en dehors du quartier, dans le centre-ville d'Angers par exemple, et passé 75 ans, peu de personnes pratiquent régulièrement les lieux de convivialité du quartier mais se déplacent principalement par nécessité, ce qui n'apporte rien aux résultats de cette enquête.

Age	Nb. cité	Fréqu.
Non réponse	1	0,6%
Entre 18 et 24 ans	22	12,4%
Entre 25 et 39 ans	70	39,3%
Entre 40 et 54 ans	36	20,2%
Entre 55 et 74 ans	43	24,2%
75 ans et plus	6	3,4%

Tableau 1 : Âge des enquêtés

Catégorie professionnelle	Nb. cité	Fréqu.
Non réponse	2	1,1%
En emploi à durée indéterminée	74	41,6%
En emploi temporaire	14	7,9%
Travailleur indépendant	5	2,8%
En invalidité	4	2,2%
Homme ou femme au foyer	5	2,8%
Membre d'association	1	0,6%
En recherche d'emploi	18	10,1%
Étudiant	22	12,4%
A la retraite	33	18,5%

Tableau 2 : Catégorie professionnelle des enquêtés

En ce qui concerne la catégorie professionnelle, on peut voir sur le tableau ci-dessous (Tableau 2) que les personnes qui ont le plus répondu sont celles qui ont un emploi. En effet, c'est la catégorie la plus représentée sur le quartier (53% d'actifs occupés). On peut aussi se poser la question de savoir si ce n'est pas la catégorie qui s'intéresse le plus à ces problématiques de développement urbain. La deuxième catégorie la plus représentée est celle des retraités, je pense qu'on peut l'expliquer par le fait que c'est la catégorie qui est la plus présente lors des animations sur le quartier, ou du moins qui

est présente le plus régulièrement. Une autre catégorie représentée sur le quartier est celle des étudiants, du fait de la présence de l'ESEO (École Supérieur d'Électronique de l'Ouest), de la Faculté de médecine et de la proximité de la Faculté de droit d'économie et de gestion, mais aussi du fait de la présence d'une résidence universitaire du CROUS au niveau de la rue Jean Moulin. On peut noter que seulement 12,4% des enquêtés sont des étudiants alors que leur présence réelle sur le quartier est de 20%, ce qui peut s'expliquer par le fait que, en règle générale, les étudiants qui habitent sur le quartier ne le pratiquent que très peu et n'y sont pas ou peu attachés puisqu'ils ne sont là que temporairement.

Pour ce qui est du nombre de personnes qui composent le foyer, on peut voir sur le tableau ci-dessous (Tableau 3) que la majeure partie des habitants présents sur le quartier n'a pas d'enfants (61,8%). De plus, on remarque que la majorité des répondants indiquent qu'ils vivent seuls, et plus il y a d'habitants dans le foyer, plus la proportion de répondants baisse, ce qui donne une moyenne pour cette enquête de 2,51 personnes par foyer (si on considère que la réponse 'plus de 5' est égale à 6), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne générale du quartier qui est d'environ 2,1 (2,06 selon les chiffres de l'INSEE).

Personnes au sein du foyer	Dont mineurs	Non réponse							TOTAL
		0	1	2	3	4	5		
Non réponse		1	-	-	-	-	-	-	1
1		-	55	-	-	-	-	-	55
2		-	44	2	-	-	-	-	46
3		1	8	16	2	-	-	-	27
4		-	3	-	27	2	-	-	32
5		1	-	1	3	8	1	-	14
Plus de 5		-	-	-	-	-	1	2	3
TOTAL		3	110	19	32	10	2	2	178

Tableau 3 : Composition du foyer des personnes interrogées

Les personnes qui ont répondu à cette enquête sont, pour la majeure partie, des nouveaux habitants qui habitent sur le quartier depuis 1 à 5 ans puisqu'ils sont plus de 42%. Pour les autres catégories qui sont 'moins de 1 an', 'entre 5 et 10 ans', 'entre 10 et 20 ans' et 'plus de 20 ans', les proportions sont beaucoup plus proches les unes des autres (entre 20,8% et 9%).

Ilot d'habitation	Nb. cité	Fréqu.
Les Chalets	38	21,3%
Plateau de la Mayenne	23	12,9%
Verneau	22	12,4%
Les Pannes	18	10,1%
Capucins	17	9,6%
Jean Moulin	11	6,2%
Sainte Thérèse	9	5,1%
Ecoquartier les Prés	5	2,8%
Saint Lazare	5	2,8%
Fraternité	4	2,2%
Reculée	4	2,2%
CHU	1	0,6%
Non réponse	21	11,8%

Tableau 4 : Îlot d'habitation des enquêtés

la question sur l'îlot d'habitation). Cela peut vouloir dire que les nouveaux habitants se sentent plus investis dans l'aménagement et la mise en valeur du quartier car ils comptent y rester un certain temps.

Les réponses à la question 'Dans quel îlot ?' ayant été majoritairement des noms de rues, je les ai ensuite reclassee par des ensembles approximatifs des anciens îlots du quartier. Cela montre qu'une grande partie des habitants du quartier connaissent mal le quartier et ses îlots. Certains ont aussi répondu 'Hauts-de-Saint-Aubin' pour désigner la partie qui a été réaménagée, ce qui montre un manque de connaissance en ce qui concerne la toponymie du quartier. J'ai pu aussi établir s'il s'agissait d'une partie de « l'ancien quartier » ou du « nouveau quartier », c'est à dire une partie qui a été construite ou reconstruite, ou une partie qui est restée telle quelle. Au final, il y a la même proportion d'habitants du « nouveau » et de « l'ancien » quartier, avec un très léger avantage pour le nouveau quartier (44,9% contre 43,3%, le reste n'ayant pas répondu à

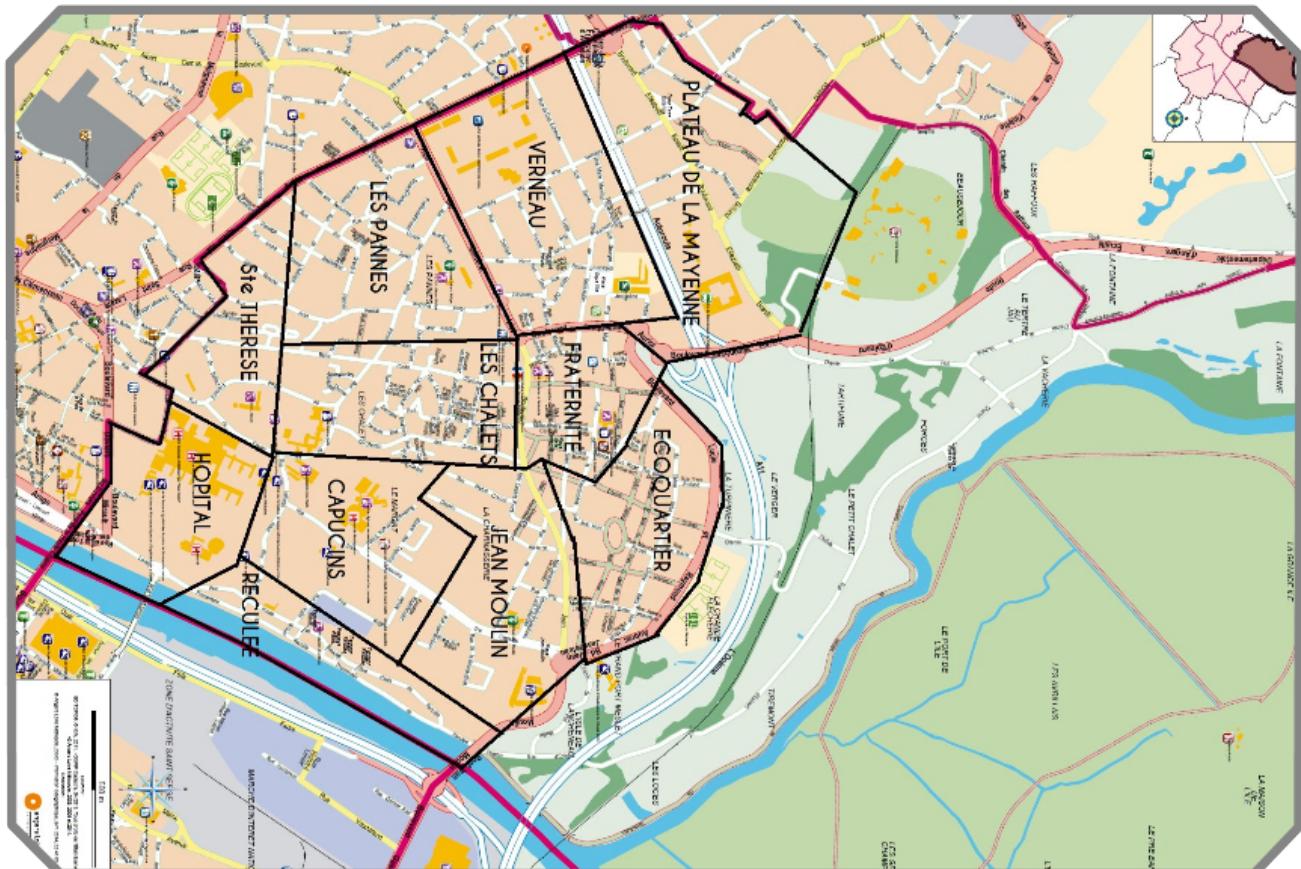


Figure 8 : Représentation des îlots du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (Source : Angers Loire Métropole)

La carte ci-dessus (Figure 8) représente relativement les différents îlots du quartier qui ne sont pas des îlots administratifs mais plutôt des îlots subjectifs en fonction des anciens quartiers. On peut voir qu'une grande partie des personnes interrogées n'a pas répondu à cette question, soit du fait qu'elles ne savaient pas dans quel îlot elles habitaient, soit qu'elles ne comprenaient pas le sens du mot « îlot », soit qu'elles n'avaient tout simplement pas envie de répondre à cette question (pour quel motif que ce soit).

## 2.2. Quels sont les besoins recensés ?

Pour cette partie du questionnaire, les premières questions qui sont posées concernent les forces et les faiblesses du quartier tel qu'il est aujourd'hui, et les forces et faiblesses du quartier tel qu'il était avant la rénovation urbaine pour ceux qui l'ont connu.

Le nombre de non réponse beaucoup plus important pour l'ancien quartier s'explique par le fait que la rénovation urbaine a commencé il y a presque 10 ans, alors que la majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire habitent sur le quartier depuis 1 à 5 ans.

Questions	Nb. non réponses	Pourcentage
Force du quartier d'aujourd'hui	28	15,7%
Faiblesse du quartier d'aujourd'hui	29	16,3%
Force du quartier d'avant	133	74,7%
Faiblesse du quartier d'avant	141	79,2%

Tableau 5 : Nombre de non réponse pour les 4 questions

Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous (Tableau 6) qui nous donne l'intégralité des réponses aux 4 questions posées sur les avantages et les inconvénients du quartier, beaucoup de réponses différentes ont été données. D'autant plus que les réponses n'étaient pas formulées exactement de la même façon, j'ai donc

dû les regrouper en fonction de la signification car beaucoup voulaient dire la même chose mais étaient exprimées différemment. Si on prend pour chaque question les 2 réponses qui ont été le plus souvent données, on peut se rendre compte d'une certaine réalité du quartier et de ce qu'en pensent les habitants.

Force aujourd'hui			Faiblesse aujourd'hui		
Transports en commun	18	12,0%	Manque de services	27	18,1%
Nouveaux services	14	9,3%	Densité du bâti	20	13,4%
Mixité sociale	11	7,3%	Population difficile	13	8,7%
Espaces verts	10	6,7%	Quartier pas terminé	11	7,4%
Quartier neuf	10	6,7%	Manque de vie de quartier	10	6,7%
Relation ville/campagne	10	6,7%	Manque d'animations	8	5,4%
Calmé	9	6,0%	Manque de stationnement	6	4,0%
Commerces	9	6,0%	Manque une place publique centrale	6	4,0%
Jeunesse	8	5,3%	Mauvaise réputation	6	4,0%
Maison de quartier	8	5,3%	Quartier séparé en 2	6	4,0%
Proximité de la ville	8	5,3%	Incivilités	5	3,4%
Esthétisme	7	4,7%	Quartier trop excentré	5	3,4%
Convivialité	6	4,0%	Trop d'immeubles en construction	5	3,4%
Nature	5	3,3%	Trop de circulation	4	2,7%
Animation	4	2,7%	Manque de propreté	3	2,0%
Île St Aubin	2	1,3%	Quartier sans identité	3	2,0%
Initiatives	2	1,3%	Départ du Théâtre en bois	2	1,3%
Quartier à recréer	2	1,3%	Insécurité	2	1,3%
Cadre de vie	1	0,7%	Mauvais usage des terrains	2	1,3%
Fêtes de voisins	1	0,7%	Taille	2	1,3%
Peu de circulation	1	0,7%	Manque de poids des habitants	1	0,7%
Propreté	1	0,7%	Manque de jeux pour enfants	1	0,7%
Proximité de la Maine	1	0,7%	Mauvaise intégration des minorités	1	0,7%
Ancien et nouveau bâti	1	0,7%			
Taille	1	0,7%			

Force avant			Faiblesse avant		
Convivialité	13	28,9%	Manque de services	7	18,9%
Calmé	9	20,0%	Manque d'esthétisme	5	13,5%
Nature	4	8,9%	Population difficile	5	13,5%
Espaces verts	3	6,7%	Incivilités	3	8,1%
Mixité sociale	3	6,7%	Insécurité	3	8,1%
Relation ville/campagne	3	6,7%	Mauvaise réputation	3	8,1%
Efficacité des concertations	2	4,4%	Manque de vie de quartier	2	5,4%
Marché	2	4,4%	Mauvais état	2	5,4%
Proximité de la ville	2	4,4%	Quartier trop excentré	2	5,4%
Jeunesse	1	2,2%	Densité du bâti	1	2,7%
Laverie	1	2,2%	Manque d'animations	1	2,7%
Place de la Fraternité	1	2,2%	Manque de communication	1	2,7%
Taille	1	2,2%	Manque de transports en commun	1	2,7%
			Quartier vieillissant	1	2,7%

Tableau 6 : Forces et faiblesses du quartier d'hier et d'aujourd'hui

Pour ce qui est du quartier tel qu'il était avant la rénovation urbaine :

- Les principaux avantages étaient le calme et la convivialité.
- Les principaux inconvénients étaient le manque de commerces et services et le manque d'esthétisme.

Pour ce qui est du quartier tel qu'il est aujourd'hui :

- Les principaux avantages sont les transports en commun (première ligne de tramway) et les nouveaux services en général (transports en commun, centre aquatique Aquavita, commerces, Terra Botanica ...).
- Les principaux inconvénients sont le manque de commerces et de services (commerces de proximité, boîte aux lettres postale, café-restaurant, banque ou distributeur de billets ...) et la densité trop importante du bâti sur le quartier.

On peut donc imaginer 2 conceptions du quartier très différentes entre ce qu'il était avant et ce qu'il est maintenant. Avant le début de la rénovation urbaine, le quartier était un peu excentré et manquait de commerces et de services. Il avait aussi une mauvaise réputation, en partie dû au manque d'esthétisme des bâtiments. Peut-être une conséquence de cette excentration, une certaine convivialité s'est mise en place au sein des habitants, ce qui anime la vie de quartier. Pour ce qui est du quartier à la suite de la rénovation urbaine, les nouvelles constructions et nouveaux logements ont apporté un certain nombre de services qui ont un rayonnement sur l'ensemble de l'agglomération et un nouveau moyen de transport en commun qui est le tramway. Par ailleurs, certains petits services de proximité manquent encore aux habitants pour profiter pleinement de leur quartier et les nouveaux aménagements ne sont pas à la hauteur des attentes des habitants : le bâti est trop dense ; les places de stationnement ne sont pas assez nombreuses (repris plusieurs fois lors d'entretiens avec les acteurs du quartier).

La présence des espaces verts est aussi un aspect qui est apprécié par les habitants puisque cette remarque revient dans plusieurs réponses relatives aux forces du quartier : 'espaces verts', 'relation ville/campagne', 'nature', 'île St Aubin', 'cadre de vie', 'proximité de la Maine'.

Ce tableau regroupe l'ensemble des forces et faiblesses, les avantages et inconvénients du quartier tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il était avant la rénovation urbaine. Les pourcentages de réponses sont calculés en ne prenant pas compte des non réponses, c'est à dire que 12% des personnes ont répondu qu'il s'agissait des transports en commun à la question 'Pour le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, quelles est pour vous sa force ?'.

Tout comme les questions précédentes sur l'ancien quartier, la question de la préférence entre l'ancien et le nouveau quartier a eu beaucoup de non réponses : 121, soit 68% des personnes interrogées. Pour ceux qui ont répondu, une petite majorité a une préférence pour le nouveau quartier (59,6%).

Pour ce qui est des lieux de convivialité fréquentés par les habitants du quartier, 65 personnes n'ont pas répondu à la question 'Est-ce qu'il y a un endroit sur le quartier où vous aimez vous arrêter ?' et 74 n'ont pas répondu à la question 'Sur le quartier quels sont les lieux de convivialité que vous fréquentez ?'. Dans les 6 premiers lieux où les enquêtés aiment bien s'arrêter, 5 sont des espaces extérieurs : les espaces verts, les parcs aménagés, les jeux pour enfants, la zone d'éco-pâturage et l'île St Aubin. En fait, plus de la moitié des réponses concerne des lieux d'extérieurs (je ne compte pas Terra Botanica qui est un lieu payant) alors qu'en nombre de réponses, ils sont plus des trois quarts à avoir cité un lieu extérieur. Au contraire, en ce qui concerne les lieux conviviaux fréquentés, les lieux d'accueil de la population sont pressentis. Dans les 6 premiers lieux cités, un seul est un lieu extérieur, la place de la Fraternité, et les 5 autres sont des lieux d'accueil : la Maison de Quartier, la Bibliothèque, les commerces de proximité, Aquavita et la Maison de la Santé. Cela montre que, même si de nombreux lieux extérieurs sont présents sur le quartier et sont relativement fréquentés par les habitants, ils ne sont pas considérés comme des lieux de convivialité. Par ailleurs, les lieux de convivialité qui sont cités lors des entretiens sont principalement des espaces extérieurs (jardin des Schistes, espace Bocquel, jardin Misès, jardins partagés, île St Aubin ...), ce qui montre qu'habitants et acteurs du quartier n'ont pas exactement la même définition d'un lieu de convivialité.

Les dernières questions de cette partie du questionnaire portaient sur la modification d'un lieu sur le quartier. 61% des personnes qui ont répondu au questionnaire n'expriment pas le besoin de modifier un lieu sur le quartier. Par ailleurs, on peut se poser la question de savoir si ces chiffres sont réellement représentatifs de la réalité du quartier. En effet, je pense que certaines personnes ont indiqué qu'ils ne souhaiteraient pas améliorer de lieux sur le quartier car ils n'avaient pas d'idée particulière d'une modification à apporter. J'imagine qu'en y réfléchissant plus longuement, des idées ont dû mûrir au fil du temps.

On peut voir ci-dessous (Tableau 7) le tableau qui récapitule, selon les personnes qui ont répondu au questionnaire, les différents lieux à améliorer et les types de modifications à y apporter, dans l'ordre chronologique du nombre de réponses.

Lieux à modifier	Type de modification	Nb. cité	
<b>Place de la Fraternité</b>	Plus de commerces	6	Sur ce tableau, on remarque d'abord les améliorations les plus citées, comme l'implantation de plus de commerces et services sur la place de la Fraternité, la rénovation de la Maison de Quartier ou encore plus d'implantations de jeux pour enfants dans les parcs et espaces verts. Mais certaines remarques, peu citées, sont tout aussi intéressantes et sûrement un peu plus poussées dans la réflexion. Par exemple, mettre une meilleure signalisation de la Maison de Quartier et de la Maison de la Santé, que l'on pourrait imaginer s'appliquer à tous les espaces verts et lieux qui accueillent les habitants comme les places publiques centrales ou les parcs. Autres exemple, faire connaître les parcs et espaces verts aux habitants, par exemple par une meilleure signalisation, mais aussi par une animation adaptée sur ces sites, c'est aussi ce qui ressort de plusieurs entretiens qui confirment qu'une meilleure signalisation et une animation pour faire connaître les lieux seraient suffisantes pour qu'ils deviennent des lieux de convivialité et qu'ils soient plus fréquentés.
	Café-restaurant	2	
	Créer une vraie place publique	2	
	Marché	2	
	Place plus verte et attrayante	2	
	Remettre le Théâtre en bois	2	
	Jeux pour enfants	1	
<b>Maison de quartier</b>	Respect des installations	1	
	Rénovation	8	
	Meilleure signalisation	2	
	Créer un véritable accueil	1	
	Meilleure implantation	1	
	Meilleure signalisation	1	
<b>Parcs</b>	Ouverture plus fréquente de la ludothèque	1	
	Vraie salle de spectacles	1	
	Jeux pour enfants	3	
	Les faire connaître aux habitants	1	
	Sacs poubelle à disposition	1	
<b>Capucins</b>	Sensibiliser au respect environnemental	1	
	Vrai parc plus arboré	1	
	Rénovation	3	
	Améliorer l'espace jeux pour enfants	1	
<b>Espace Boselli</b>	Jardins partagés	1	
	Plus d'espaces verts	1	
<b>Plateau de la Mayenne</b>	Mettre en place des animations	2	
	Ouverture l'après-midi	1	
<b>Cité éducative</b>	Plus de commerces	2	
	Animations	1	
<b>Verneau</b>	Améliorer l'espace jeux pour enfants	2	
	Améliorer le parc	1	
<b>Bibliothèque</b>	Interdire le stationnement gênant	1	
	Ouverture sur un jardin	1	
<b>Bords de Maine</b>	Aménager la promenade	1	
	Entretien pour éviter les inondations	1	
<b>Chemin des Chalets</b>	Refaire le revêtement	1	
	Ballades et animations	1	
<b>Ile St Aubin</b>	Rénovation	1	
	Interdire le stationnement gênant	1	
<b>Jardin de moi z'à nous</b>	Aire de jeux	1	
	Diversification, la rendre plus dynamique	1	
<b>Tout le quartier</b>	Rénovation	1	
	Meilleure signalisation	1	

Tableau 7 : Lieux à modifier sur le quartier et améliorations à apporter

## 2.3. Quelles sont les attentes des habitants en terme de convivialité sur le quartier ?



Selon les habitants qui ont répondu au questionnaire, beaucoup pensent qu'il y a un besoin d'amélioration de la convivialité et du lien social sur le quartier car ils sont plus de 70% à avoir répondu 'oui' à cette question. Par ailleurs, à la question 'Si oui, quel type de lieu ou d'action pourrait être mis en place pour répondre à ce besoin ?', 23,4% des personnes qui ont répondu 'oui' à la question précédente n'ont pas répondu à celle-ci, par manque d'idée je suppose, mais certaines personnes m'ont aussi confié que plusieurs actions ont été mises en place mais que les habitants ne s'investissent pas assez pour que la convivialité soit améliorée. Pour ceux qui ont répondu cette question, beaucoup sont différentes comme on peut le voir sur le tableau ci-contre (Tableau 8) avec une plus grande proportion d'actions ou de modifications que de lieux : ils sont plus de 63% à avoir proposé une action plutôt qu'un lieu. Parmi les actions proposées, certaines sont déjà mises en place comme par exemple des activités gratuites avec les "Vacances en bas de chez vous", les "Détours de lecture" ou encore des jeux et activités gratuites le mercredi et jeudi après-midi. Provoquer l'entraide est aussi quelque chose qui existe à travers les ateliers d'échange de savoirs à la Maison de Quartier qui consistent à ce que les participants fassent découvrir aux autres leurs connaissances et leurs savoirs dans un domaine de leur choix. Par ailleurs, ce qui a été le plus cité est d'installer un marché sur le quartier. Il est vrai qu'il n'y en a pas sur le quartier, et si l'on regarde l'ensemble des marchés d'Angers, on peut voir que c'est le seul quartier de la ville qui n'est pas représenté. De plus, le réaménagement de la place de la Fraternité prévu dans les prochaines années pourrait être une bonne occasion d'y organiser un marché hebdomadaire. D'ailleurs, il a été mentionné le besoin d'une place centrale sécurisée sur le quartier, ce qui amène à 2 idées différentes : le manque d'une place centrale sur le quartier, ou du moins qui n'est pas assez reconnu comme telle, et le fait que les places qui sont présentes sur le quartier sont entourées par la circulation, donc il manque un aménagement qui pourrait les sécuriser.

Action pour améliorer la convivialité	Nb. cité	Fréqu.
Marché	10	5,6%
Soirées à thèmes	8	4,5%
Manifestations culturelles	7	3,9%
Éduquer la population au vivre ensemble	6	3,4%
Repas partagés	6	3,4%
Animations sportives	4	2,2%
Renforcer les moyens de la Maison de quartier	4	2,2%
Activités gratuites	3	1,7%
Animations adaptées à tous	3	1,7%
Horaires adaptées aux personnes qui travaillent	3	1,7%
Meilleure implication des habitants	2	1,1%
Plus forte présence policière	2	1,1%
Provoquer l'entraide	2	1,1%
Accueil des nouveaux habitants	1	0,6%
Animations à l'espace Boselli	1	0,6%
Lieu pour améliorer la convivialité		
Café-restaurant	7	3,9%
Place centrale avec un aménagement sécurisant	6	3,4%
Lieu d'accueil	4	2,2%
Remettre le Théâtre en bois	4	2,2%
Lieu culturel	3	1,7%
Plus de commerces et services	3	1,7%
Jeux pour enfants	2	1,1%
Laverie	2	1,1%
Maison des jeunes	2	1,1%
Places et parcs plus conviviaux	2	1,1%
Arbre des conversations	1	0,6%
<b>Non réponse (besoin d'améliorer la convivialité)</b>	<b>30</b>	<b>16,9%</b>
<b>Besoin d'améliorer la convivialité = Non</b>	<b>50</b>	<b>28,1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>100,0%</b>

Tableau 8 : Lieux ou action à mettre en place pour répondre au besoin de convivialité sur le quartier

Pour ce qui est de l'utilité d'un lieu multiculturel, la majorité trouve que l'idée est intéressante. On peut voir sur le tableau ci-contre (Tableau 9) que la grande majorité des personnes ayant répondu à l'enquête pense qu'il est intéressant voire indispensable d'avoir un lieu d'animations culturelles sur le quartier. Malgré tout, 5% des enquêtés ne voient pas l'intérêt de créer un lieu de ce genre. Ceci est peut-être dû au fait qu'il en existe actuellement des complémentaires tel que le Théâtre du Champs de Bataille et la Maison de Quartier, ou peut-être dû au fait qu'il y en a aussi en dehors du quartier qui sont utilisés par les habitants des Hauts-de-Saint-Aubin. Peut-être aurait-il fallu modifier la

Utilité d'un lieu multiculturel	Nb. cité	Fréqu.
Aucun intérêt	9	5,1%
Pourquoi pas	25	14,0%
Intéressant	78	43,8%
Indispensable	51	28,6%
Sans opinion	15	8,5%

Tableau 9 : Utilité d'un lieu multi-culturel selon les enquêtés

Pour ce qui est de l'utilité d'un lieu multiculturel, la majorité trouve que l'idée est intéressante. On peut voir sur le tableau ci-contre (Tableau 9) que la grande majorité des personnes ayant répondu à l'enquête pense qu'il est intéressant voire indispensable d'avoir un lieu d'animations culturelles sur le quartier. Malgré tout, 5% des enquêtés ne voient pas l'intérêt de créer un lieu

formulation de la question en ajoutant « en plus de ceux déjà existant ». De plus, il m'a été indiqué lors d'un entretien que le Théâtre en Bois manquait aux habitants, mais plus comme un lieu convivial que comme un lieu culturel. J'en déduis que le besoin des habitants est plus convivial que culturel. Par ailleurs, la proportion de personnes 'sans opinion' est nettement moins faible que les non réponse de certaines autres questions (8,5% contre une moyenne d'environ 40% pour les questions ouvertes ; il est plus facile de répondre aux questions fermées).

Ensuite, j'ai réuni dans le tableau ci-dessous (Tableau 10) les réponses aux 3 questions concernant un lieu d'animations culturelles à imaginer par les personnes interrogées, à savoir : 'A quoi ressemblerait-il ?', 'Quelle(s) serai(en)t sa/ses fonction(s) ?', 'Où serait-il situé ?'.

A quoi ressemblerait le lieu culturel ?			Quelles fonctions aurait le lieu culturel ?			Où serait le lieu culturel ?		
Salle multiculturelle	23	12,9%	Différentes manifestations	25	14,0%	Place de la Fraternité	49	27,5%
Théâtre en bois	22	12,4%	Ouverture à la culture	21	11,8%	Boulevard Boselli	7	3,9%
Bâtiment moderne	8	4,5%	Convivialité et partage	12	6,7%	Proche de la cité éducative	7	3,9%
Salle de spectacles	8	4,5%	Animations enfants et jeunes	6	3,4%	Maison de quartier	6	3,4%
Maison de quartier	6	3,4%	Mixité sociale et intergénérationnelle	5	2,8%	Proche d'Aquavita	5	2,8%
Parc aménagé	4	2,2%	Pédagogie ludique	5	2,8%	Cœur de quartier	3	1,7%
Structure mobile	4	2,2%	Rassembler les habitants	5	2,8%	Proche de Terra Botanica	3	1,7%
Cinéma de plein air	3	1,7%	Animer le quartier	4	2,2%	Avenue du Général Lizé	2	1,1%
Cinéma – Cinémathèque	3	1,7%	Projets culturels des habitants	4	2,2%	Boulevard Jean Moulin	2	1,1%
Salle d'exposition	3	1,7%	Films débats	3	1,7%	Espaces verts	2	1,1%
Bibliothèque participative	2	1,1%	Spectacles	3	1,7%	Lieu d'accès facile	2	1,1%
Espace ouvert sur la nature	2	1,1%	Activités amateurs	2	1,1%	Rues et places du quartier	2	1,1%
Halles couvertes	2	1,1%	Art e convivialité	2	1,1%	Verneau	2	1,1%
Petit local	2	1,1%	Socialisation sur le potager	2	1,1%	Ancien pôle emploi	1	0,6%
Place publique	2	1,1%	Sport et activités culturelles	2	1,1%	Bord de Mayenne	1	0,6%
Salle de théâtre	2	1,1%	Ballades conviviales	1	0,6%	Capucins	1	0,6%
Café culturel	1	0,6%	Connaître l'histoire de la région	1	0,6%	Entre les immeubles	1	0,6%
Centre d'art contemporain	1	0,6%	Lieu de vie	1	0,6%	Jardin des Schistes	1	0,6%
Existe déjà via la Maison de quartier	1	0,6%	Ouverture sur l'art contemporain	1	0,6%	La Flècherie	1	0,6%
Exposition d'œuvres en plein air	1	0,6%	Répondre aux attentes des habitants	1	0,6%	Où il y a de la place	1	0,6%
Ferme pédagogique	1	0,6%	Sorties	1	0,6%	Proche du tramway	1	0,6%
Maison de la Jeunesse et de la Culture	1	0,6%	Non réponse	71	39,9%	Proche de l'école Gérard Philippe	1	0,6%
Planétarium	1	0,6%				Rue Barra	1	0,6%
Rassembler Maison de quartier et bibliothèque	1	0,6%				Zone en friche	1	0,6%
Salle de concerts	1	0,6%				Non réponse	75	42,1%
Salle de jeux	1	0,6%						
Non réponse	72	40,4%						

Tableau 10 : Imagination d'un lieu multi-culturel au sein du quartier par les habitants enquêtés

Avec les premières réponses des 3 questions, on peut imaginer que le Théâtre en Bois a marqué les esprits des habitants : il a été cité 22 fois lors de la première question et est fortement évoqué dans beaucoup de réponses ('salle multiculturelle', 'structure mobile') et dans la majorité des fonctions qui seraient attribués à un lieu d'animations culturelles à créer. De plus, on peut voir que la place de la Fraternité est réellement perçue comme un lieu central du quartier puisque c'est le lieu qui est revenu le plus souvent (47,6% de ceux qui ont répondu à la question sur la situation), c'est aussi l'endroit où se situait anciennement le Théâtre en Bois et qui a été un point de repère sur le quartier pour de nombreux habitants. Ce lieu qui a été imaginé par les habitants aurait pour fonction d'ouvrir la culture à l'ensemble des habitants et, ainsi, de créer de la mixité sociale et intergénérationnelle. Plusieurs réponses parlent aussi d'activités amateurs ou de projets culturels des habitants, ce qui pourrait s'intégrer dans la réponse la plus souvent citée, que ce lieu servirait à diverses manifestations culturelles (professionnelles, amateurs, pédagogique, etc.), ce qui était le cas pour le Théâtre en bois. Au final, les réponses à ces 3 questions proposent certaines choses qui ont existé auparavant sur le quartier, comme le Théâtre en Bois, mais aussi comme un cinéma de plein air qui a été cité 3 fois dans la première des 3 questions.

Ce qui revient principalement dans les entretiens, c'est tout d'abord que, si un lieu devait être créé, il ne faut pas qu'il soit dédié à une seule chose, ce qui confirme l'hypothèse d'un lieu qui ressemble aux fonctions qu'avait le Théâtre en bois. Ensuite, il faudrait que ce soit un équipement d'agglomération car d'autres lieux comme la Maison de Quartier répondent à la demande simplement locale. Il faudrait aussi que les différents lieux conviviaux soient reliés entre eux afin qu'il y ait une connexion entre les différents sites du quartier. Mais avant tout, il m'a été indiqué que, avant de créer des lieux de convivialité, il fallait faire attention à ne

pas créer des zones de tensions, et c'est aussi là une des problématiques que rencontre le quartier du fait de la présence d'une forte mixité de population.

Lieu culturel fréquenté	Nb. cité	Fréqu.
Maison de quartier	93	52,2%
Théâtre en bois	79	44,4%
Théâtre du Champs de Bataille	62	34,8%
Differents lieux culturels angevins	7	3,9%
Bibliothèque	4	2,2%
Ateliers Boselli	2	1,1%
Musées	1	0,6%
CAUE	1	0,6%
Chabada	1	0,6%

Tableau 11 : Lieu culturels fréquentés par les personnes interrogées

En ce qui concerne les lieux culturels eux-mêmes fréquentés, plus de la moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire précisent avoir fréquenté au moins une fois la Maison de Quartier, près de 45% stipulent avoir déjà fréquenté le Théâtre en Bois et près de 35% pour le Théâtre du Champs de Bataille. Au final, ce sont les 3 exemples qui avaient été cités dans la question, ce n'est donc pas exceptionnel de les retrouver aux 3 premières places. 4% ont tout de même répondu qu'ils avaient déjà fréquenté plusieurs lieux culturels angevins sans forcément préciser lesquels.

Pour finir ce questionnaire, le Conseil de Quartier voulait savoir si des habitants étaient intéressés pour participer à des réunions afin de réfléchir sur le sujet d'une manière plus approfondi, question à laquelle 40% des personnes qui ont rempli ce questionnaire ont répondu 'oui'. Parmi elles, 72% ont laissé leur adresse mail afin d'être recontacté par le Conseil de Quartier, que ce soit pour ce type de réunion ou pour avoir des informations sur le résultat de cette enquête. Certains aussi ont noté qu'ils n'étaient pas intéressés pour participer à ces réunions, mais ont tout de même laissé leur adresse mail afin d'avoir un retour sur l'enquête réalisée. Au final, on peut voir sur le tableau ci-dessus (Tableau 12) que 54 personnes ont laissé leur adresse mail, mais ce chiffre est inexact. En effet, il convient de corriger ce chiffre en ajoutant 3 personnes des 15 questionnaires inexploités qui ont également laissé leur adresse mail, ce qui fait un total de 57 coordonnées récoltées.

Intéressé réunions	Laisse son adresse mail		Non	Oui	TOTAL
	Non	Oui			
Non	104	3	107		
Oui	20	51	71		
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>54</b>	<b>178</b>		

Tableau 12 : Personnes intéressées par des réunions et adresses mail laissées

## 3. Que faire de ces résultats : analyse et préconisations.

### 3.1. Réponses aux hypothèses posées.

Pour ce qui est de la première hypothèse, rappelons qu'elle concerne la place de la Fraternité et sa place dans le quartier, que ce soit géographiquement ou socialement. Les résultats de l'enquête montrent effectivement que cette place est considérée comme le centre du quartier, tout d'abord par la présence des commerces (à la question 'Sur le quartier, quels sont les lieux conviviaux que vous fréquentez ?', 11,5% ont répondu 'les commerces de proximité' et 11,5% ont répondu 'la place de la Fraternité') Donc économiquement parlant, on peut dire que la place de la Fraternité est le centre du quartier. Par ailleurs, il a aussi souvent été mentionné qu'il y avait un manque de commerces et de services au sein du quartier (comme une des principales faiblesses du quartier), en particulier d'un distributeur de billet, d'une boîte aux lettres postales et d'un café ; et l'action qui a été la plus citée pour répondre au besoin de convivialité du quartier serait la mise en place d'un marché présent sur le quartier régulièrement.

En outre, le Théâtre en Bois est un lieu qui a été souvent cité dans plusieurs interrogations du questionnaire : il a été cité plusieurs fois dans les lieux conviviaux ou lieux où les habitants aiment s'arrêter ; il a été proposé dans les améliorations à apporter à la place de la Fraternité de remettre le Théâtre en bois, proposition qui a aussi été faite pour répondre au besoin de convivialité sur le quartier ; enfin, il a été très largement cité ou évoqué pour un lieu d'animations culturelles sur le quartier. La place de la Fraternité est l'endroit qui a été le plus largement cité comme emplacement d'un lieu d'animations culturelles puisque près de la moitié des personnes qui ont répondu à cette question l'ont indiqué comme tel, c'est grâce à son histoire et au Théâtre en Bois que la place de la Fraternité est devenue le lieu central du quartier. Au final, on peut dire que la première hypothèse est totalement vérifiée et validée car la place de la Fraternité est effectivement perçue par les habitants comme le centre du quartier de par l'ancienne présence du Théâtre en Bois et les commerces qui s'y sont installés, bien qu'ils ne soient pas assez nombreux, toujours selon les habitants. C'est d'ailleurs aussi ce qui ressort des divers entretiens menés avec les acteurs du quartier.

La seconde hypothèse concerne l'aménagement du quartier, dans le sens où il serait mal vu par certains habitants qui reprochent que le regroupement de plusieurs îlots empêche la mise en place d'une réelle identité du quartier dans son ensemble. L'hypothèse sera ici à nuancer puisque les avis vont énormément diverger sur cette question. Par exemple, 23% des personnes qui ont répondu à la question sur les avantages du quartier tel qu'il est aujourd'hui, ont donné un élément en rapport avec le réaménagement du quartier ('Nouveaux services', 'Quartier neuf', 'Esthétisme' ...) alors que 30% de ceux qui ont répondu à la question sur la faiblesse du quartier ont aussi cité un élément en rapport avec la rénovation ('Densité du bâti', 'Quartier pas terminé', 'Trop d'immeubles en construction' ...).

Par ailleurs, si on regarde les réponses de la question suivante qui est de savoir si la personne préfère le quartier tel qu'il est maintenant ou tel qu'il était avant, on remarque qu'une petite majorité le préfère aujourd'hui, ce qui montre bien que l'aménagement n'a pas eu qu'un impact négatif.

Habite depuis combien de temps	Préfère avant ou maintenant				TOTAL
		Non réponse	Nouveau quartier	Ancien quartier	
<b>Non réponse</b>		1	-	-	1
<b>Moins de 1 an</b>		21	-	-	21
<b>Entre 1 et 5 ans</b>		71	4	-	75
<b>Entre 5 et 10 ans</b>		22	11	4	37
<b>Entre 10 et 20 ans</b>		2	9	5	16
<b>Plus de 20 ans</b>		4	10	14	28
<b>TOTAL</b>		121	34	23	<b>178</b>

Tableau 13 : Préférence du quartier d'hier ou d'aujourd'hui en fonction de la durée d'habitation

Cependant, si on recoupe ces résultats avec la durée d'habitation dans le quartier, on remarque que, outre cette majorité de personnes qui préfèrent le nouveau quartier, une seule catégorie se démarque en préférant l'ancien quartier, ce sont ceux qui y habitent depuis plus de 20 ans puisque 58% d'entre eux ont précisé qu'ils préféraient l'ancien quartier, et ils représentent 61% de

ceux qui ont répondu qu'ils préféraient l'ancien quartier.

Par ailleurs, la question de l'identité du quartier dans son ensemble est totalement légitime dans le sens où certains îlots ont été réaménagés alors que d'autres non. C'est le cas pour les habitants des Capucins par exemple, qui se sentent relativement exclus des nouveaux aménagements. On voit cela par la désignation des lieux en fonction des habitants : les personnes qui ont été interrogées aux Capucins parlent des Hauts-de-Saint-Aubin comme étant la partie réaménagée du quartier. De plus, plus de la moitié des réponses données pour l'îlot d'habitation ont été des noms de rues, il peut donc y avoir 2 problématiques : les personnes qui habitent sur le quartier depuis peu de temps connaissent les Hauts-de-Saint-Aubin comme étant le quartier dans son ensemble mais ne connaissent pas spécialement les anciens îlots ; et les personnes qui habitent le quartier depuis plus longtemps, à l'inverse, sont plus familiarisées avec les noms des anciens îlots puisque c'est ceux qu'ils connaissent depuis leur installation sur le quartier, et, pour eux, le nom des Hauts-de-Saint-Aubin est souvent assimilé uniquement à la partie rénovée du quartier. Au final, cette hypothèse est effectivement à nuancer puisque, même s'il est vrai que les personnes qui habitent le quartier depuis plus de 20 ans le préféraient tel qu'il était avant, ce n'est pas le cas des autres catégories d'habitants, ceux qui y habitent depuis moins longtemps. Par ailleurs, il est vrai que l'identité du quartier reste aujourd'hui assez floue, mais c'est un travail qui est à mener sur le long terme.

Pour finir, la troisième hypothèse concerne les lieux de convivialité et le fait qu'il n'y en aient pas assez sur le quartier. Comme il a pu être mentionné précédemment, le Théâtre en Bois était un lieu très fréquenté et fédérateur sur le quartier, son départ à créé un réel manque. De plus, selon les habitants, un lieu d'animations culturelles serait intéressant sur le quartier. Il s'agit donc de savoir si ces réponses tiennent compte des lieux qui sont déjà présents sur le quartier ou non. En effet, qu'ils soient conviviaux ou culturels, de nombreux lieux sont présents sur le quartier et sont plus ou moins fréquentés. C'est largement le cas pour le Théâtre du Champs de Bataille et la Maison de Quartier qui sont 2 lieux culturels qui sont largement fréquentés, ce dernier étant aussi considéré comme un lieu convivial, mais c'est aussi le cas de plusieurs espaces sur le quartier qui sont moins fréquentés mais qui ont le potentiel d'être des lieux conviviaux, comme par exemple les nombreux espaces verts présents sur le quartier. En ce qui concerne les lieux culturels, il est vrai que même si la majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire en sont demandeurs, la Maison de Quartier et le Théâtre du Champs de Bataille répondent, à mon sens, au besoin local en terme de lieu culturel. Lors d'un entretien, un acteur du quartier m'a dit que si une telle structure devait être créée, il faudrait qu'elle ait une portée plus importante, c'est à dire un équipement qui subvienne à un besoin au niveau de l'ensemble de l'agglomération angevine et non uniquement à celui du quartier ; la question qui reste à se poser est de savoir s'il existe un tel besoin.

Pour ce qui est des lieux conviviaux, les 4 réponses qui ont été citées le plus de fois à la question 'Est-ce qu'il y a un endroit sur le quartier où vous aimez vous arrêtez ?' sont : 'les espaces verts', 'les parcs aménagés', 'les jeux pour enfant' et 'la zone d'éco-pâturage', soit uniquement des espaces extérieurs qui sont des lieux conviviaux. De plus, la ville d'Angers a créé une carte « Sport - Santé - Bien-être » qui recense l'ensemble des lieux en rapport avec ces 3 thématiques sur le quartier. On a donc sur cette carte l'ensemble des espaces qui pourraient potentiellement être des lieux conviviaux, principalement de par les parcs et jardins. Aussi, peut-être faut-il, et c'est ce qui a été mentionné lors de plusieurs entretiens, uniquement réaménager ces lieux de manière à ce qu'ils soient plus conviviaux et qu'ils aient des utilisations bien définies, et pourquoi pas les faire connaître lors d'animations spécifiques.

Lieux conviviaux fréquentés \ îlot d'habitation	Non réponse	Plateau de la Mayenne	Verne au	Les Panne s	Ste Thérè se	Frater nité	Ecoqu artier	Jean Mouli n	Les Chalet s	Capuc ins	Recul ée	CHU	St Lazare	TOTAL
<b>Non réponse</b>	-	2	5	4	2	-	-	3	8	3	-	-	2	29
<b>Parcs aménagés</b>	2	1	-	2	-	1	-	4	2	2	-	-	-	14
<b>Commerces</b>	3	2	1	1	-	-	1	1	4	2	-	-	1	16
<b>Bords de Maine</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	1	-	7
<b>Plateau de la Mayenne</b>	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4
<b>Aquavita</b>	1	1	2	1	-	1	-	1	2	-	-	-	-	9
<b>Place de la Fraternité</b>	-	-	3	1	1	2	-	1	4	3	-	-	-	15
<b>Place Bichon</b>	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2
<b>Place Raoul Ponchon</b>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Zone d'écopâturage</b>	-	6	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	9
<b>Jardin sonore</b>	-	-	2	1	1	1	-	-	3	-	-	-	-	8
<b>Espaces verts</b>	2	1	1	1	-	-	1	1	9	-	-	-	-	16
<b>Bibliothèque</b>	1	1	-	3	-	-	2	1	9	1	2	-	-	20
<b>Chemin des Chalets</b>	1	-	1	-	-	-	-	-	3	1	-	-	-	6
<b>Chemins de campagne</b>	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	3
<b>Maison de quartier</b>	3	7	4	7	2	1	2	-	6	5	-	-	-	37
<b>Parc de la Garenne</b>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Espace Boselli</b>	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
<b>Espaces culturels</b>	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	3
<b>Jeux pour enfants</b>	-	1	2	-	-	-	2	1	-	2	1	-	-	9
<b>Jardin de moi z'à nous</b>	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	3
<b>Terra Botanica</b>	-	3	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	5
<b>Ile St Aubin</b>	1	-	1	-	2	-	-	-	-	2	1	-	-	7
<b>Maison de la santé</b>	2	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	6
<b>Théâtre en bois</b>	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	4
<b>Jardins familiaux</b>	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Place de l'église</b>	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Paroisse</b>	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Arrêts de bus</b>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Kiosque SARA</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
<b>Harmonie Fitness</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
<b>Stade Marcel Nauleau</b>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>TOTAL</b>	16	32	33	22	14	8	9	13	58	24	7	1	6	243

Tableau 14 : Identification des lieux fréquentés en fonction de l'îlot d'habitation selon les habitants questionnés



### 3.2. Préconisations d'actions pour remplacer le Théâtre en Bois.

La problématique de départ est de savoir s'il existe un besoin de lieu de convivialité sur le quartier, et surtout comment y répondre. Effectivement, l'enquête réalisée a montré qu'un tel besoin est présent sur le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, reste à savoir comment y répondre intelligemment en fonction de la perception qu'ont les habitants de ce besoin.

Tout d'abord, il faut savoir qu'un projet d'aménagement est mis en place sur le quartier, il a été présenté publiquement le 22 Juin 2016 par Monsieur le Maire de la ville d'Angers et le cabinet ALTER qui est en charge du projet. Aussi, plusieurs problématiques qui ont été soulevées dans les réponses au questionnaire sont en cours de résolution. Le premier qui est apparu dans les faiblesses du quartier, c'est qu'il y a trop d'immeubles en construction. Même si ce point ne sera pas solutionné car c'est le but du nouveau quartier d'accueillir de nouvelles populations, le nombre de logements en construction qui était de 6000 est aujourd'hui descendu à 4500. Cela répondra de plus à la question de la densité trop importante des immeubles récemment construits puisque ceux qui le seront prochainement auront, de fait, une densité moins importante. Autre faiblesse du quartier qui a été cité plusieurs fois, c'est le manque de commerces. En effet, on constate une sorte de cercle vicieux puisque les commerçants ne souhaitent pas s'installer sur le quartier du fait du nombre trop faible d'habitants, et les personnes qui cherchent un logement ne souhaitent pas s'investir dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin en raison du manque de commerces de proximité. Heureusement, ce n'est pas une généralité et les habitants qui vont investir les 4500 nouveaux logements vont petit à petit attirer de nouveaux commerces et services de proximité qui, je pense, s'installeront au fur et à mesure de l'installation des nouveaux habitants. Par ailleurs, une réponse à la problématique de cœur de quartier est aussi apportée de par le réaménagement de la place de la Fraternité tel qu'un liant entre les différents équipements (commerces, tramway et cité éducative Nelson Mandela).

Ensuite, si on prend en compte le fait que plus de 70% des personnes qui ont répondu au questionnaire ont affirmé qu'il y avait un besoin d'amélioration de la convivialité sur le quartier, plusieurs options s'offrent alors à nous :

- La première serait de créer un lieu d'animations culturelles puisque 72% des personnes qui ont répondu au questionnaire ont mentionné qu'un lieu de ce type serait intéressant voire indispensable sur le quartier. Avec les résultats de l'enquête, on peut imaginer une structure dans l'idée du Théâtre en Bois mais permanente afin qu'elle constitue un réel point de repère du cœur du quartier. Ce lieu devra être accueillant et convivial afin de rassembler les habitants du quartier, mais devra surtout répondre à un besoin concret au niveau culturel sur l'ensemble de l'agglomération angevine. Par exemple, un des acteurs du quartier a indiqué qu'il n'existe pas aujourd'hui sur l'agglomération de structure consacrée à la chanson, une salle de chanson jazz par exemple. Si cette structure a pour vocation d'être une structure à l'échelle locale, il faut qu'elle soit en complète relation avec la Maison de Quartier et les différentes associations du quartier afin que les programmations soient adaptées aux attentes des habitants et complémentaires de ce qui existe déjà sur le quartier. En effet, pour la majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire, si un lieu culturel doit être aménagé, il faut qu'il présente une grande diversité d'animations différentes afin qu'un maximum de personnes se sentent concernés par la culture.



Photo 7 : Images d'ambiance pour un lieu d'animations culturelles (Sources : Google Image)

- Le lieu peut aussi ne pas être en rapport avec la culture mais uniquement un lieu de convivialité. Si une structure particulière doit être mise en place pour aller dans ce sens, ce serait des halles

couvertes ouvertes sur l'extérieur, ce qui serait utile dans plusieurs domaines : pour accueillir un marché par exemple, puisqu'il n'y en a aucun actuellement, ou accueillir d'autres manifestations prévues à l'extérieur lorsque la météo est capricieuse. De plus, il faut qu'il soit un lieu accessible aux habitants lorsqu'il est inoccupé afin qu'il devienne fédérateur et qu'il rassemble naturellement les utilisateurs et habitants du quartier.



Photo 8 : Images d'ambiance pour un lieu de convivialité (Source : Google Image)

- Enfin, si on regarde ce qui est déjà présent sur le quartier et non ce qui ne l'est pas, on pourrait imaginer qu'il n'est pas nécessaire d'aménager un lieu spécial pour renforcer la convivialité sur le quartier, mais plutôt de réaménager les lieux déjà existants sur le quartier de manière à ce qu'ils soient plus accueillants, mais aussi de les faire connaître aux habitants afin qu'ils se sentent plus à l'aise pour les investir. Par exemple, il pourrait être mis en place des petits déjeuners, des pique-nique ou des goûters conviviaux, ou encore des activités sportives ou de détente sur les différents lieux du quartier (jardin sonore, île St Aubin, éco-pâturage, espace Bocquel, jardin des Schistes, jardins familiaux ...) afin de montrer aux habitants l'ensemble des lieux présents sur le quartier et les possibilités d'utilisation de ces lieux.

On a donc ici plusieurs niveaux d'interventions qui ont tous pour but d'améliorer la convivialité sur le quartier en fonction des besoins des habitants. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de donner des réponses précises de ce qui doit être mis en place, mais plutôt de donner des pistes de réflexion pour les travaux du Conseil de Quartier.

### 3.3. Pour répondre à la question de départ : Quelles sont les attentes des habitants à la suite d'un aménagement éphémère ?

Pour ce qui est de l'exemple de ce quartier angevin, les Hauts-de-Saint-Aubin, on voit précisément par les résultats de l'enquête que l'aménagement qui était prévu comme éphémère s'est vu être approprié par les habitants qui ne comprennent pas pourquoi il a dû partir, certains même souhaiteraient son retour, alors que ce n'est pas du tout l'idée du projet du Théâtre en Bois puisqu'il est fait justement pour aller dans les endroits où il n'y a pas de structures culturelles afin d'amener la culture à tous. Son départ a donc fait ressentir un manque sur le quartier qui n'est, pour le moment, pas comblé.

En effet, le but d'un aménagement éphémère est souvent de combler un vide en précédant un aménagement fixe, mais pour ce cas-ci, l'aménagement fixe n'est actuellement qu'en discussion. Au final il n'y a rien pour le moment qui remplace le Théâtre en Bois, et si cela perdure dans le temps, l'aménagement éphémère n'aura pas fait son travail de faire patienter les habitants, mais il les aura fait espérer quelque chose qui n'arrivera peut-être jamais.

Aussi, on peut dire qu'un aménagement éphémère est une très bonne idée, si elle est bien réalisée, pour faire patienter les habitants et pour combler un vide sur un espace. Pour se faire, il est intéressant de travailler en collaboration avec les habitants eux-mêmes afin de comprendre leurs besoins, ce qui leur manque sur le quartier et des envies particulières qu'ils ont. C'est comme cela que l'aménagement pourra être utilisé et fréquenté par les habitants puisqu'il correspondra à leurs attentes. Par ailleurs, son but étant de faire

patienter les habitants, son départ ne devrait pas créer un manque puisqu'il est censé être remplacé par quelque chose de fixe et de durable. Pour moi, c'est en ce sens qu'a mal été interprété le concept d'aménagement éphémère pour le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin puisque la place que prenait le Théâtre en Bois reste vide et sans fonction particulière aujourd'hui.

# CONCLUSION.

« *Car c'est en prenant conscience que les choses sont éphémères qu'on les apprécie à leur juste valeur et qu'on a envie d'en savourer chaque minute* »

Gemma MALLEY – La déclaration : L'histoire d'Anna (2007)

La temporalité est un objet d'étude à elle seule, temporalité humaine, temporalité géologique, temporalité d'un projet d'aménagement... Elles sont toutes différentes mais doivent pourtant cohabiter les unes avec les autres. Un indicateur de la temporalité, qui est "l'éphémère", peut lui aussi être différent en fonction du contexte : on parle d'insecte éphémère lorsqu'il ne vit qu'un ou quelques jours ; mais la durée de l'aménagement éphémère traité dans ce travail a été d'un an et demi. Au final, rien ne dure et n'est éternel, tout à une fin. C'est ce que veulent montrer les aménagements éphémères qui ont des temporalités beaucoup moins importantes que des aménagements classiques, mais qui, comme eux, sont amenés à disparaître.

La plupart du temps, les aménagements éphémères sont des réussites, dans le sens où ils sont fortement appréciés par les habitants et usagers, mais il se pose le problème du terme, puisque la population s'attache malgré tout à ce genre de structures. En effet, cela a été le cas dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers avec le Théâtre en Bois : la structure a été très positive pour les habitants, mais son départ a laissé un vide, que ce soit à son emplacement géographique, mais aussi pour les habitudes qui y avaient été prises. D'une part, il aurait peut-être été important lors de la mise en place du projet, d'insister auprès des habitants sur le fait que c'était un aménagement qui n'était pas voué à rester sur le quartier, mais il aurait sûrement aussi été intéressant de jouer sur les temporalités de l'aménagement du quartier. En effet, pour l'instant le Théâtre en Bois n'est pas remplacé : une de ses fonctions qui était de faire patienter les habitants en vue d'une nouvelle structure culturelle pérenne, afin d'éviter qu'ils ne prennent leurs habitudes en dehors du quartier n'est donc pas respectée puisque, depuis plus d'un an après son départ, les habitants ont eu le temps de prendre de nouvelles habitudes dans d'autres structures culturelles.

L'aménagement éphémère est donc un outil qu'il faut utiliser avec précaution afin qu'il ne crée pas un manque ou une certaine frustration chez certains habitants. Dans le cas des Hauts-de-Saint-Aubin, en envisageant qu'une structure culturelle pérenne soit aménagée sur le quartier en 2017 ou 2018, peut-être aurait-il fallu d'abord mettre en place une structure dans l'idée du Jardin Sonore dans laquelle il n'y a pas d'animations régulières afin que les habitants s'habituent à fréquenter cet espace. Ensuite la remplacer par le Théâtre en Bois afin d'accoutumer les habitants aux animations culturelles qui y étaient proposées pour que la temporalité entre le départ du Théâtre en Bois et l'aménagement d'une nouvelle structure culturelle soit moins importante et que le départ des aménagements éphémères ne crée pas ce manque pour les habitants du quartier.

En règle générale, je pense donc qu'il faut que l'aménagement éphémère soit bien pensé en fonction de toutes les temporalités, qu'une collaboration avec les habitants soit mise en place afin de répondre à leurs attentes pour une réussite du projet.

Par ailleurs, on pourrait se poser la question de la durabilité des aménagements éphémères. En effet, on parle aujourd'hui beaucoup plus de durabilité de l'aménagement que de son caractère éphémère. Est-ce que les aménagements éphémères ont réellement une place dans le développement actuel des villes ?

# BIBLIOGRAPHIE.

## 1.1. Ouvrages et articles :

ANTIER G., 2015, « Comment vivrons-nous demain en ville ? », Paris, Édition le Pommier, coll. « Les petites pommes du savoir », 128 pages.

Association des Capucins, 2007, « 40 mètres au dessus de la Maine, Racines d'un quartier d'Angers », Angers, Laïus Édition, 240 pages.

CHALINE C., 2011, « Les politiques de la ville », Paris, Presse Universitaire de France, coll. « Que sais-je ? », 128 pages.

DESPONDS D. et al, 2014, « Les habitants, acteurs de la rénovation urbaine ? », Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 278 pages.

DIND J.P., 2012, « Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics », Institut de Géographie, Université de Lausanne, 11 pages.

DOUPLITZKY K., 2003, « Éternel éphémère », Éditions Casterman, coll. « Cahiers de méthodologie », 264 pages.

DRESSAYRE P. et ROYNETTE D., 1999, « Connaître les besoins et évaluer la satisfaction des habitants : guide méthodologique », Édition La Lettre du Cadre Territorial, coll. « Dossiers d'experts », 144 pages.

LEGROS M. et PRUNIER Y., 2000, « Verneau, 100 vues et légendes de la cité », Angers, Édition Nouveau Théâtre d'Angers, 216 pages.

LIOT F. et al., 2011, « Projets culturels et participation citoyenne : le rôle de la médiation et de l'animation en question », Édition L'Harmattan, coll. « Animation et Territoires », 228 pages.

OBERTI M. et PRETECEILLE E., 2016, « La ségrégation urbaine », Paris, Édition La Découverte, coll. « Repères », 128 pages.

## 1.2. Mémoires et thèses :

LETOURNEUR F., « Étude de cas du Projet de la Rénovation Urbaine de la cité Verneau à Angers », mémoire de stage de Master 1 en Géographie et Aménagement, sous la direction de Lionel GUILLEMOT, Université d'Angers, 2015, 184 pages.

TRAYSER M., « De l'éphémère au durable, ou les aménagements éphémères étudiés sous l'angle de la durabilité : le cas de l'opération "Les yeux de la ville" à Genève », mémoire de DESS en Études Urbaines, sous la direction de Antonio DA CUHNA, Université de Lausanne, 2005, 139 pages.

ZEPF M., « Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse sociospatiale de 4 places Lausannoises », thèse du laboratoire de Sociologie Urbaine, sous la direction de Michel BASSAND, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 1999.

## 1.3. Sites internet :

Angers Info, 2011, « Le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers fait réagir », vidéo sur Youtube, consulté en Juin 2016.

Lien : [https://www.youtube.com/watch?v=xrgQmaQf\\_gY](https://www.youtube.com/watch?v=xrgQmaQf_gY)

Angers Proximité, 2014, « Le Théâtre en Bois », vidéo Dailymotion mise en ligne par Yves Pecqueur, consulté en Avril 2016.

Lien : [http://www.dailymotion.com/video/x19ke84\\_le-theatre-en-bois\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x19ke84_le-theatre-en-bois_news)

CASILLO I., 2013, "Espace public" in Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, consulté en Mai 2016.

Lien : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/espace-public>

CASTEL R., 2013, "Démocratie sociale" in Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, consulté en Mai 2016.

Lien : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/democratie-sociale>

DEBAZ J., 2013, "Controverse" in Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, consulté en Août 2016.

Lien : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/controverse>

GRANDIN L., 2015, « Le Jardin Sonore des Hauts-de-Saint-Aubin » consulté en Avril 2016.

Lien : <http://lucas.grandin.free.fr/jardinAngers.html>

Le Théâtre en Bois, 2015, site internet du Théâtre en Bois, consulté en Mai 2016.

Lien : <http://www.theatreenbois.com/>

Ouest France, 2013, « Le Théâtre en Bois s'implante à Angers », consulté en Avril 2016.

Lien : <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/le-theatre-en-bois-simplante-angers-1602486>

RUI S., 2013, "Démocratie participative" in Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, consulté en Avril 2016.

Lien : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/democratie-participative>

TISSOT S., 2013, "Quartier" in Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, consulté en Avril 2016.

Lien : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/quartier-0>

Ville d'Angers, 2012, « Histoire du quartier : Les Hauts-de-Saint-Aubin », consulté en Juin 2016.

Lien : <http://www.angers.fr/quartiers/hauts-de-saint-aubin/histoire-du-quartier/index.html>

Ville d'Angers, 2012, « Verneau : Naissance d'un quartier », consulté en Mai 2016.

Lien : <http://www.angers.fr/découvrir-angers/reperes/histoire-d-angers/chroniques-historiques/verneau-naissance-d-un-quartier/index.html>

## 1.4. Documents publics :

Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, 2014, « Angers, ville campus », 36 pages.

Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, 2015, « Baromètre quartiers d'Angers », 44 pages.

Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, 2013, « Contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'agglomération », 36 pages.

Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, 2010, « Portrait d'Angers et ses quartiers », 55 pages.

Société d'Aménagement de la Région d'Angers (SARA), 2014, Dossier de Presse, « Hauts de Saint Aubin : La métamorphose de Verneau », 16 pages.

Ville d'Angers, 2015, « Hauts-de-Saint-Aubin : Projet de quartier », 4 pages.

# TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOGO VILLE D'ANGERS.....	8
FIGURE 2 : LOGO MAISON DE QUARTIER HAUTS-DE-SAINT-AUBIN.....	8
FIGURE 3 : LOGO ASSOCIATION LEO LAGRANGE OUEST.....	8
FIGURE 4 : DIFFÉRENTS MODÈLES MIS EN PLACE PAR L'ÉCOLE DE CHICAGO (SOURCE : ANNALES DE GÉOGRAPHIE – GILLES SÉNÉCAL).....	10
FIGURE 5 : LOCALISATION DES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN PAR RAPPORT AUX AUTRES QUARTIERS D'ANGERS (RÉALISATION : CLARA YOU).....	13
FIGURE 6 : LOCALISATION DES 3 PROJETS D'AMÉNAGEMENT SUR LE QUARTIER DES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN (SOURCE : VILLE D'ANGERS).....	14
FIGURE 7 : PLACE DE LA FRATERNITÉ (SOURCE : GOOGLE MAP).....	15
FIGURE 8 : REPRÉSENTATION DES ÎLOTS DU QUARTIER DES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN (SOURCE : ANGERS LOIRE MÉTROPOLE).....	22

# TABLE DES PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1 : CITÉ DU PERRIN-VERNEAU, 1945 (SOURCE : VILLE D'ANGERS).....	13
PHOTO 2 : LE THÉÂTRE EN BOIS (SOURCE : TERRI(S)TOIRE).....	16
PHOTO 3 : PROJET DU JARDIN SONORE (SOURCE : SITE DE LUCAS GRANDIN).....	17
PHOTO 4 : RÉALISATION DU JARDIN SONORE (SOURCE : LES MAUGES EN ANJOU).....	17
PHOTO 5 : LAUSANNE-JARDINS ÉDITION 1997 (SITE LAUSANNEJARDINS).....	17
PHOTO 6 : LAUSANNE-JARDINS ÉDITION 2014 (SOURCE : ARCHITRAVEL).....	17
PHOTO 7 : IMAGES D'AMBIANCE POUR UN LIEU D'ANIMATIONS CULTURELLES (SOURCES : GOOGLE IMAGE).....	32
PHOTO 8 : IMAGES D'AMBIANCE POUR UN LIEU DE CONVIVIALITÉ (SOURCE : GOOGLE IMAGE).....	32

# TABLE DES TABLEAUX.

TABLEAU 1 : ÂGE DES ENQUÊTÉS.....	21
TABLEAU 2 : CATÉGORIE PROFESSIONNELLE DES ENQUÊTÉS.....	21
TABLEAU 3 : COMPOSITION DU FOYER DES PERSONNES INTERROGÉES.....	21
TABLEAU 4 : ÎLOT D'HABITATION DES ENQUÊTÉS.....	22
TABLEAU 5 : NOMBRE DE NON RÉPONSE POUR LES 4 QUESTIONS.....	23
TABLEAU 6 : FORCES ET FAIBLESSES DU QUARTIER D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.....	23
TABLEAU 7 : LIEUX À MODIFIER SUR LE QUARTIER ET AMÉLIORATIONS À APPORTER.....	25
TABLEAU 8 : LIEUX OU ACTION À METTRE EN PLACE POUR RÉPONDRE AU BESOIN DE CONVIVIALITÉ SUR LE QUARTIER.....	26
TABLEAU 9 : UTILITÉ D'UN LIEU MULTI-CULTUREL SELON LES ENQUÊTÉS.....	26
TABLEAU 10 : IMAGINATION D'UN LIEU MULTI-CULTUREL AU SEIN DU QUARTIER PAR LES HABITANTS ENQUÊTÉS.....	27
TABLEAU 11 : LIEU CULTURELS FRÉQUENTÉS PAR LES PERSONNES INTERROGÉES.....	28
TABLEAU 12 : PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES RÉUNIONS ET ADRESSES MAIL LAISSÉES.....	28
TABLEAU 13 : PRÉFÉRENCE DU QUARTIER D'HIER OU D'AUJOURD'HUI EN FONCTION DE LA DURÉE D'HABITATION.....	29
TABLEAU 14 : IDENTIFICATION DES LIEUX FRÉQUENTÉS EN FONCTION DE L'ÎLOT D'HABITATION SELON LES HABITANTS QUESTIONNÉS.....	30

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION.</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1. CONTEXTE DE RÉALISATION DU MÉMOIRE.</b>	<b>8</b>
<b>1. PRÉSENTATION DU STAGE.</b>	<b>8</b>
1.1. LE CASSE-TÊTE DU JEU DES ACTEURS.	8
1.2. UN STAGE POUR QUELLES RAISONS ?	9
1.3. LE DÉROULEMENT DU STAGE.	9
<b>2. CADRAGE ÉPISTÉMOLOGIQUE.</b>	<b>10</b>
2.1. LA GÉOGRAPHIE URBAINE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	10
2.2. LES AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES.	11
2.3. LA CONVIVIALITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS.	11
<b>PARTIE 2. CONTEXTE DE L'OBJET D'ÉTUDE : LE QUARTIER DES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN.</b>	<b>13</b>
<b>1. L'HISTOIRE D'UN QUARTIER NÉ D'UNE FUSION.</b>	<b>13</b>
<b>2. UNE VIE DE QUARTIER QUI A DU MAL À SE METTRE EN PLACE.</b>	<b>14</b>
<b>3. UN AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE ... ET APRÈS ?</b>	<b>16</b>
<b>PARTIE 3 : ÉTUDE ET ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ.</b>	<b>18</b>
<b>1. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.</b>	<b>18</b>
1.1. MISE EN PLACE D'HYPOTHÈSES COMME FIL CONDUCTEUR DE L'ANALYSE.	18
1.2. MÉTHODOLOGIE DE LA MISE EN PLACE DE L'ENQUÊTE.	18
<b>2. QUELS SONT LES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE ?</b>	<b>20</b>
2.1. PROFILS DES PERSONNES INTERROGÉES.	20
2.2. QUELS SONT LES BESOINS RECENSÉS ?	23
2.3. QUELLES SONT LES ATTENTES DES HABITANTS EN TERME DE CONVIVIALITÉ SUR LE QUARTIER ?	25
<b>3. QUE FAIRE DE CES RÉSULTATS : ANALYSE ET PRÉCONISATIONS.</b>	<b>28</b>
3.1. RÉPONSES AUX HYPOTHÈSES POSÉES.	28
3.2. PRÉCONISATIONS D'ACTIONS POUR REMPLACER LE THÉÂTRE EN BOIS.	31
3.3. POUR RÉPONDRE À LA QUESTION DE DÉPART : QUELLES SONT LES ATTENTES DES HABITANTS À LA SUITE D'UN AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE ?	32
<b>CONCLUSION.</b>	<b>34</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.</b>	<b>35</b>

1.1.OUVRAGES ET ARTICLES :	35
1.2.MÉMOIRES ET THÈSES :	35
1.3.SITES INTERNET :	35
1.4.DOCUMENTS PUBLICS :	36
<b><u>TABLE DES FIGURES</u></b>	<b>37</b>
<b><u>TABLE DES PHOTOGRAPHIES</u></b>	<b>38</b>
<b><u>TABLE DES TABLEAUX.</u></b>	<b>39</b>
<b><u>ANNEXES.</u></b>	<b>42</b>

# ANNEXES.

## Annexe 1 : Grille d'entretien utilisé pour l'enquête

### Grille d'entretien

Sexe

- Profession

→ Parlez-moi de votre histoire avec le quartier

- Depuis combien de temps vous habitez / travaillez ici ?
- Pourquoi vous êtes venu ? Pourquoi vous restez ?

→ Quelles sont vos habitudes sur le quartier ?

- Pratiques quotidiennes ou occasionnelles

→ Comment sentez-vous la convivialité entre les habitants sur le quartier ?

- Les habitants entre eux
- Entre vous et les autres habitants
- Y a-t-il un besoin de plus de convivialité ?

→ Sur la carte, situez ce qui, selon vous, correspond la centralité (vert) et les lieux propices la convivialité (orange).

→ Qu'est-ce qui pourrait rendre le quartier (encore) plus convivial ?

→ Si vous deviez modifier un lieu sur le quartier pour le rendre plus convivial ?

- Lequel ?
- Comment le modifier ?

→ Si vous deviez imaginer un lieu convivial sur le quartier ?

- A quoi ressemblerait-il ?
- Ses fonctions ?
- Où serait-il ?

→ Pour vous, quel serait l'utilité et l'intérêt d'un lieu pour la culture ?

- Est-ce un besoin, une nécessité
- Quels intérêt ? (développer le lien social, la culture ...)

L'entretien est-il pris au sérieux ?

Les réponses sont-elles données en fonction de sentiment personnel ou en fonction du discours professionnel ?

...

## Annexe 2 : Questionnaire utilisé pour l'enquête

Seriez-vous intéressé pour participer à une ou plusieurs réunions afin de réfléchir ensemble à la mise en place d'un lieu convivial pour la culture sur le quartier ?

Non       Oui

Si oui, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [cqhautstaubin@gmail.com](mailto:cqhautstaubin@gmail.com) ou noter votre adresse e-mail ici :

Nous vous contacterons ultérieurement afin de vous inviter à la restitution des résultats de cette enquête. Si cela vous intéresse, vous serez les bienvenus !!

Avez-vous des remarques particulières concernant la convivialité sur le quartier ?

Vous pouvez déposer vos questionnaires complétés dans les boîtes prévues à cet effet ou à l'accueil de ces différents lieux :

- à la Maison de Quartier des Hauts de Saint Aubin (site Verneau : 2 rue Renée ; et site Capucins : 26 square des Capucins),
- au relais mairie (1 rue du Général Lizé)
- à la bibliothèque (rue Isidore Odorico)
- dans l'école qui vous a transmis le questionnaire

Vous pouvez aussi scanner la partie questionnaire et me la retourner par mail à l'adresse suivante : [clarayou.stage@gmail.com](mailto:clarayou.stage@gmail.com).

→ Retour souhaité avant le 03 Juillet 2016.



Ce questionnaire a été élaboré par le **Conseil de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin** afin de connaître vos impressions sur l'offre du quartier en matière de lieux de convivialité. Le conseil travaille sur 3 thématiques : la circulation, l'aménagement, et le "vivre ensemble" dans lequel s'inscrit ce travail.

Conseil de Quartier - Mai 2016

Si vous préférez, vous pouvez remplir ce questionnaire en ligne à l'adresse suivante : <http://goo.gl/forms/CVmb4Fmww6>

### PRÉSENTEZ-VOUS

**Vous êtes :**      **Vous avez entre :**  18 et 24 ans     25 et 39 ans  
 Une femme       40 et 54 ans     55 et 74 ans     75 ans et plus  
 Un homme

**Vous êtes :**  Étudiant     En emploi temporaire     À la retraite  
 En recherche d'emploi     En CDI     Travailleur indépendant  
 Autre (Précisez : .....)

Combien de personnes composent votre foyer ?  
 1     2     3     4     5     Plus de 5

Combien d'entre-elles sont des enfants mineurs ? .....)

### LA VIE DANS VOTRE QUARTIER

Depuis combien de temps habitez-vous les Hauts-de-Saint-Aubin ? .....

Dans quel îlot ? .....

Pour le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, quelle est pour vous :

**Sa force :** .....

**Sa faiblesse :** .....

Si vous habitez le quartier avant la rénovation, quelle était pour vous :

**Sa force :** .....

**Sa faiblesse :** .....

Si vous habitez le quartier avant la rénovation, vous préférez :

Le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin     Votre ancien îlot

Est-ce qu'il y a un endroit sur le quartier où vous aimez vous arrêter (vous reposer, discuter ...), lequel ? .....

Sur le quartier, quels sont les lieux de convivialité que vous fréquentez ? .....

Parmi ces lieux, y-en a t-il un que vous aimeriez améliorer ?

Non     Oui

Si oui, lequel ? .....

Comment ? .....

### VOS ATTENTES CONCERNANT LE QUARTIER

Selon vous, y a t-il besoin de développer la convivialité, le lien social, le vivre ensemble, sur le quartier ?

Non  
 Oui      Si oui, quel type de lieu ou d'action pourrait être mis en place pour répondre à ce besoin ?

Pour vous, quel serait l'utilité d'un lieu pour la culture sur le quartier ?  Aucun intérêt     Pourquoi pas     Intéressant  
 Indispensable     Sans opinion

Imaginez un lieu d'animations culturelles pour le quartier :

À quoi ressemblerait-il ? .....

Quelle(s) serai(en)t sa/ses fonction(s) ? .....

Où serait-il situé ? .....

Avez-vous déjà fréquenté un lieu pour la culture (ex : Théâtre en Bois, Maison de Quartier, Théâtre du Champs de Bataille ...) ?

Non  
 Oui      Si oui, lequel ? .....

Combien de fois ?  1     2 ou 3     Environ 1 par mois  
 Environ 1 par semaine     À presque toutes les manifestations

# RÉSUMÉ

L'aménagement du territoire est une discipline particulièrement complexe, qui doit tenir compte d'un nombre important d'éléments afin de se réaliser. Entre la monumentalité et l'éphémère, c'est aussi une discipline avec une temporalité qui lui est propre, bien qu'elle soit différente pour chacun des projets.

Ce mémoire de Master 2 présente un projet d'aménagement éphémère qui a été mis en place dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers. Cet aménagement qui n'est désormais plus présent, a été très apprécié par les habitants qui le regrettent aujourd'hui. L'objectif est donc de comprendre les envies et besoins des habitants à la suite d'un aménagement de ce type.

Le stage de 5 mois réalisé pour le Conseil de Quartier a donc consisté à mettre en place une enquête sur le quartier afin de répondre aux 3 hypothèses formulées au préalable. Les réponses au questionnaire à destination des habitants et aux entretiens avec les acteurs du quartier ont permis de donner des préconisations pour améliorer la convivialité sur le quartier. Ces préconisations seront reprises par le Conseil de Quartier comme pistes de réflexion aux travaux du groupe Vivre Ensemble.

**Mots-clés :** Angers, Hauts-de-Saint-Aubin, Aménagement du territoire, Aménagement éphémère, Conseil de Quartier, Enquête, Convivialité, Vivre ensemble

# ABSTRACT

Territory planning is a particularly complex discipline, which has to consider a significant number of elements in order to carry out. Between monumentality and ephemeral one, territory planning is also a discipline with a temporality peculiar to him, although it is a different temporality for each projects.

This report of Master 2 presents an ephemeral planning project which was put in place in the Hauts-de-Saint-Aubin district in Angers. This installation which is no longer present anymore was very appreciated by the residents, which now regrets it. So the goal of this work is to understand local people desires and needs following an installation like this.

This 5 months internship for the District Council was allow to be engage in a survey into the district in order to answer to the 3 assumptions beforehand formulated. The answer of residents paper questionnaires and of districts actors interviews allowed giving recommendations to improve conviviality on the district. These recommendations will be taken back by the District Council as lines of thinking for « Live Together » group works.

**Keywords :** Angers, Hauts-de-Saint-Aubin, Territory planning, Ephemeral planning, District Council, Survey, Conviviality, Live together



Présidence de l'université

40 rue de rennes – BP 73532

49035 Angers cedex

Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) ....Clara YOUNG.....

déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par l'étudiant(e) le ...21 Septembre 2016.....



Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.



université  
**angers**

Présidence de l'université

40 rue de rennes – BP 73532

49035 Angers cedex

Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00